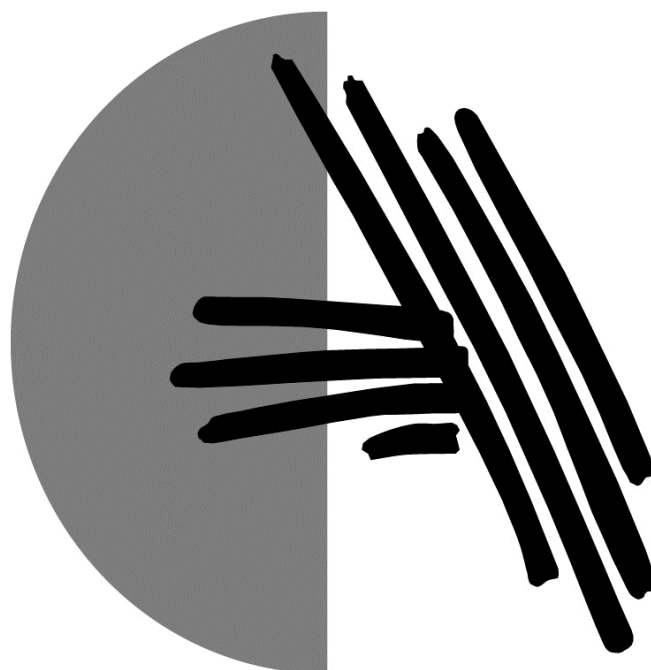


P
R
O
C
E
S
-
V
E
R
B
A
L



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORMANDIE

SESSION
DU 16 NOVEMBRE
2007

1. Sommaire

1. Sommaire	2
2. Introduction, par M. Daniel GENISSEL	7
3. Les budgets modificatifs des services pour 2007	9
Comité d'Expansion Agroalimentaire	10
Economie, Développement et Territoires	10
Elevage	11
Formation-Emploi-Travail (Basse-Normandie)	11
Service Régional Cidricole	12
Les SUAD	12
Service Médias Interactifs	12
Service Général	13
Ensemble des Services	13
4. Les grands chantiers de la mandature	14
Le Projet Stratégique Agricole Normand	15
1. La performance économique des exploitations agricoles et des filières	15
2. L'attractivité des métiers de l'agriculture et des entreprises agricoles créatrices d'emploi	16
3. L'agriculture acteur dynamique des territoires	16
Les chantiers prioritaires des Chambres d'Agriculture de Normandie pour 2007/2013	17
1. Mettre en oeuvre un dispositif recherche-innovation "agriculture normande"	17
2. Favoriser l'adaptation des actifs agricoles aux mutations économiques et promouvoir l'attractivité des métiers de l'agriculture	17
3. Renforcer une politique "élevage durable" en Normandie	17
4. Développer l'offre "Agriculture biologique" en Normandie	18
5. Créer les conditions de réussite de la production cidricole normande	18
6. Deux thématiques à explorer	18
Faire émerger un chantier "Territoires et développement local"	18
Construire une stratégie de services et d'accompagnement du secteur équin, en précisant bien le positionnement des Chambres d'Agriculture sur ce secteur	18
Une organisation du groupe "Chambres d'Agriculture normandes" renforcée	19
1. Une organisation permanente "benchmarking" (bonnes pratiques)	19
2. Déployer la convergence informatique du réseau Chambres normandes	19
3. Optimiser le fonctionnement du groupe	19
4. Engager une formation commune des agents "Chambres d'Agriculture normandes"	19
5. Mettre en oeuvre un marketing commun des services et une stratégie de communication du groupe Chambres	19
Evolution de l'organisation de la CRAN	20
1. Déployer la dimension normande, en valorisant tous les apports haut-normands issus du SERDA	20
2. Créer une task force "ingénierie de projets"	21
3. Construire un pôle "Intelligence économique"	21
4. Développer la prospective et l'interface amont/aval	21
5. Retrouver les bases d'un équilibre budgétaire	21
Débat	22
5. Présentation du nouveau cadre budgétaire des Chambres d'Agriculture, avec le budget unique	24
6. Le budget primitif 2008	27
Les bases budgétaires	28
La structuration budgétaire	29
Mission Représentation	29
Mission Intervention	29
Les programmes	30
Economie et Territoires	30
Développement Agricole	30
Elevage	31
Formation-Emploi	32
Médias Interactifs	32
Agroalimentaire	33
Arbo-Cidricole	34
Activités annexes	34
Transit	35

Budget analytique 2008	36
Synthèse du budget 2008	37
Débat	38
7. Points d'actualité	39
8. Intervention de M. Yves RIOU, DRAF de Basse-Normandie	41
9. L'Agriculture Biologique en Normandie	43
Etat des lieux régional	44
<i>Panorama général</i>	44
Rappel des fondamentaux de l'agriculture biologique	44
Les chiffres régionaux	45
Les actions des Chambres d'Agriculture de Normandie	46
Les différents plans de relance	46
<i>Actions et perception du marché bio régional</i>	47
L'action des groupements	47
Les résultats économiques des exploitations bio (exemple des élevages)	48
Bilan de la filière	48
Les aides à l'Agriculture biologique	48
Aides à l'investissement	49
Aides à la certification biologique	49
Aides publiques apportées au réseau bio	49
Perspectives de marchés	50
Objectifs du Grenelle de l'environnement	50
Objectifs	50
La dynamique de développement de l'Agriculture Biologique en France et évolutions générales en Europe et dans le monde, par Mme Elisabeth MERCIER, Directrice de l'Agence Nationale Bio.....	51
Unebio : les éleveurs bio prennent leur destin en main, par M. Jean-Marc VINCENT, président d'UNE BIO53	
Echanges et conclusion	55
10. Intervention de M. Jean-Karl DESCHAMPS, Vice-Président de la Région Basse-Normandie	57
11. Questions diverses	60
Désignations	61
<i>Ajouts</i>	61
Groupes permanents de l'APCA	61
Conseil de direction de l'ESITPA	61
Commission paritaire d'établissement du personnel sous statut	62
Commission régionale paritaire du personnel administratif et technique	62
<i>Précisions</i>	62
Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA)	62
<i>Suppressions</i>	62
SAFER de Haute-Normandie	62
Commission Paritaire Consultative des Baux Ruraux	62
Observatoire Régional du Service Public de l'Electricité et du Gaz	62
Office des Transports et Postes de Normandie	62
Sessions 2008	63

Le vendredi 16 novembre 2007, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session, à Caen.

Ouverture de la séance à 10 h 15.

Membres

Présents :

Calvados : Michel LEGRAND, Eric DECHAUFOR, Robert DE FORMIGNY, Jean-Yves HEURTIN, Patrice LEPAINTEUR, Jean-Noël VANDEVIVERE, Dominique CARRE, Daniel COURVAL, James LOUVET, Pierre ROLLAND, Fabienne FERÉY

Eure : Jean-Pierre DELAPORTE, Michel DUPUY, Guy JACOB, Didier LEFEBVRE, Antoine CARTENET

Manche : Rémi BAILHACHE, Serge DESLANDES, Pascal FERÉY, Eric LECLER, Marcel JEANNE, Philippe FAUCON, Jacques LEMOIGNE

Orne : Régis CHEVALLIER, Daniel GENISSEL, Jean-Louis BELLOCHE, Martine MOULIN, Joël LAUMAILLE, Jean-Pierre FONTAINE, Hervé PERONNE

Seine-Maritime : François FIHUE, Yves CARPENTIER, Christian CABIN, Didier LHOMMET, Georges DE CHEZELLES, François LEGRAS

Excusés : Emmanuel JOIN-LAMBERT, Bernard GUILLARD, Raymond BRETON, Michel MERIENNE, Josiane BELIARD

Membres associés

Présents : Jean-Pierre CARNET, Loïc DUCLOUÉ, Jean-Luc DUVAL, Bruno LANGEVIN, Philippe DEMAEGDT

Excusé : François DUMOUCHEL

Autres participants

Présents :

M. Jean-Karl DESCHAMPS	Vice-Président de la Région Basse-Normandie
M. Yves RIOU	DRAF de Basse-Normandie
Mme Sandrine COUILLANDEAU	Directeur de l'Agriculture, du Développement rural, de la Pêche et des Cultures marines à la Région Basse-Normandie
M. Rémy CLATOT	Chef de service à la DRAF de Haute-Normandie
M. Joël REBILLARD	Délégué Régional de la FRSEA de Basse-Normandie
M. Christophe VOIVENEL	URDAC
M. Michel LE LAN	Directeur de la Chambre d'Agriculture du Calvados
M. Gérard COMMEAUX	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Eure
M. Patrice PREVEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de la Manche
M. Bruno CHARUEL	Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
M. Jérôme AUCKENTHALER	Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
M. Alain LEFEBVRE	Chef du SERDA

M. Jacques CHEVALIER	Directeur de la Chambre d'Agriculture de Normandie
Mme Claire AUDUSSEAU	Responsable Communication à la CRAN
Mme Sophie HAMON-LE GUYADER	Chef de service "Economie Développement Territoires" à la CRAN
Mme Martine THEAULT	Chef du service Médias Interactifs à la CRAN
M. David BIORET	Chef des services financiers à la CRAN

Présents l'après-midi :

Mme Elisabeth MERCIER	Directeur de l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique
M. Jean-Marc VINCENT	Président d'UNEPIO
M. Benoît LELIEVRE	Président du GRAB de Haute-Normandie
M. Alain DELANGLE	GRAB de Basse-Normandie
M. Hubert PIGNON	Président du GAB 50
M. Laurent CHANTELOUP	Président du GAB 61
M. Pierre DECONTES	Président du GAB 27
M. Jean-François MOULIN	Président d'Interbio
M. Marc ROGEREAU	Président délégué de la Commission AB de la CA61
M. Laurent MOINET	Membre associé de la CA76
M. Jean-Pierre PICQUENOT	Directeur du GRAB de Basse-Normandie
M. Thierry METIVIER	Conseiller "systèmes laitiers-agrobiologie" à la Chambre d'Agriculture 14
Mme Nathalie CORROYER	Chargée de missions à la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime
M. Jérôme PAVIE	Institut de l'Elevage
Mme Isabelle DAVID	Directrice d'IRQUA-Normandie
M. Michel LAFONT	Chargé de missions "agro-économie" à la CRAN
Melle Emilie CHERON	Chargée de missions "environnement" à la CRAN
Melle Sophie CHAUVIN	Chargée d'études à la CRAN
M. Patrick REGNAULT	Chargé de missions au SERDA

Excusés :

M. Michel BART	Préfet de la Région Basse-Normandie, représenté par M. Riou
M. Michel THENAULT	Préfet de la Région Haute-Normandie
M. Philippe DURON	Président de la Région Basse-Normandie
Mme Frédérique HEURGUIER	Région Basse-Normandie
M. Didier LAUGA	Directeur Général des services de la Région Basse-Normandie
Mme Isabelle DILHAC	SGAR de Basse-Normandie, représentée par M. Riou
M. François HAMET	SGAR de Haute-Normandie, représenté par M. Clatot
Mme Odile BOBENRIETHER	DRAF de Haute-Normandie, représentée par M. Clatot
M. François BERGES	Trésorier Payeur Général de Basse-Normandie
Mme Marie-Françoise GAOUYER	Vice-Présidente de la Région Haute-Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et du tourisme
M. Georges CORNIER	Président de la CRCI de Basse-Normandie
M. Christian HERAIL	Président de la CRCI de Haute-Normandie
M. Jean-Pierre CONRAUD	Président de la Chambre de Métiers de Basse-Normandie
M. Serge TURPIN	Président de la Chambre de Métiers du Calvados
M. Jean-Pierre KOLTALO	Secrétaire général de la Chambre de Métiers de Haute-Normandie
M. Jean MOUCHEL	Président d'honneur de la CRAN
M. Yves AMIET	Directeur de l'Union Syndicale Agricole 76
M. Maxime MAURY	Directeur Régional Banque de France
M. Benoît LACROIX	Président du GAB 14, Membre associé de la CA14
M. Pascal DONNET	Président du GAB 76
M. Christophe RENAULT	Chambre d'Agriculture 61
Melle Gwenaëlle GAIN	Chef de service "Elevage" à la CRAN

2. Introduction, par M. Daniel GENISSEL

Le président Daniel GENISSEL liste les invités et membres excusés puis remercie les participants et la presse pour leur présence.

Il félicite M. Raymond BRETON, membre de la Chambre d'Agriculture de la Manche et de la Chambre Régionale, pour sa décoration comme Chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, M. Daniel GENISSEL indique que le procès-verbal de la session du 23 avril dernier a été envoyé par courrier aux membres.

Sur proposition du président Daniel GENISSEL, le procès-verbal de la session du 23 avril 2007 est adopté à l'unanimité.

3. Les budgets modificatifs des services pour 2007

M. Jacques CHEVALIER rappelle que le budget primitif 2007 se présentait de manière délicate puisqu'il prévoyait un peu plus de 400 000 € de déficit ou produits à finaliser.

Il présente ensuite l'évolution du budget modificatif 2007 par services.

Comité d'Expansion Agroalimentaire

Le budget modificatif (964 000 €) affiche 61 000 € de plus que le budget primitif (903 000 €).

Les faits majeurs :

- Une bonne activité à l'export du Comité d'Expansion
- Des partenariats avec les grandes surfaces, notamment Carrefour
- L'émergence d'une action nouvelle autour des PAI (produits alimentaires intermédiaires). Cette nouvelle filière est en pleine croissance, l'agroalimentaire étant de plus en plus une industrie d'assemblage s'approvisionnant chez des fournisseurs d'ingrédients différents. Une conférence sur ce marché va être organisée la semaine suivante, et un annuaire des fournisseurs normands va être édité, afin de faciliter notamment l'approvisionnement de proximité
- La mise en œuvre du concours de l'innovation, qui permet aux produits élus une meilleure mise en avant dans les grandes surfaces.

On constate un déficit de 10 000 € sur ce service (15 000 € prévus au BP).

Economie, Développement et Territoires

Le budget primitif était de 1 413 000 €. Le budget modificatif passe à 1 335 000 €.

Les faits majeurs :

- Par rapport aux années précédentes, moins de projets menés, notamment à cause d'investissements plus importants dans la mise en place du Contrat de Projets Etat-Région, du FEADER, du PDRH
- Forte activité sur les études (notamment bouclage d'études engagées les années précédentes)
- Mise en place des nouvelles commissions de la CRAN dans le cadre de la nouvelle mandature, dont le COREDEF (Comité d'Orientation Recherche Développement Formation)
- Réflexion sur des projets structurants "recherche-développement", avec notamment le pilotage d'un projet autour d'un pôle "recherche et innovation en agriculture normande".

Le budget primitif prévoyait un déficit de 135 000 € ; grâce notamment à la forte activité liée aux études, le prélèvement sur fonds de roulement ne serait que de 40 000 €.

Elevage

Le budget primitif de ce service prévoyait 311 000 €, le budget modificatif affiche 323 000 € (+ 12 000 €).

Les faits majeurs :

- La mise en place du Contrat de Projets Etat-Région sur les filières animales, notamment à travers de le CIRLVBV, pour lequel la CRAN met à disposition un chargé de mission et le secrétariat général
- La mise en œuvre d'un réseau de références cheval, en lien avec le Conseil des Chevaux et Basse-Normandie et l'Institut de l'Elevage, et avec les 3 Chambres Départementales d'Agriculture de Basse-Normandie
- L'installation du Comité d'Orientation Régional de l'Elevage (COREL)
- L'accompagnement d'une réflexion partenariale entre les Chambres d'Agriculture et les Organismes de Contrôle Laitier.

Ce budget est équilibré à ce jour.

Formation-Emploi-Travail (Basse-Normandie)

On constate une augmentation de 40 000 € entre le budget primitif (533 000 €) et le budget modificatif (573 000 €).

Les faits majeurs :

- La mise en place de nouveaux dispositifs qui prennent la suite de la CPO (Convention Partenariale d'Objectifs) du Contrat de Plan précédent, qui encadrent toutes les actions relatives à l'emploi, la qualification des salariés, l'organisation du travail dans les exploitations, etc. :
 - l'EDEC (Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences) par l'Etat
 - la COEF (Charte Qualité Emploi Formation) par la Région Basse-Normandie
- La poursuite du projet FOAD (formation ouverte à distance)
- La refonte de l'outil prospectif "emploi et formation" qui va bientôt paraître, qui traduit toute l'évolution du marché de l'emploi et de la formation en agriculture en Basse-Normandie
- L'installation de la Commission Emploi-Formation.

Le budget du service est équilibré.

Service Régional Cidricole

Le budget modificatif (578 000 €) marque une très légère diminution (3 000 €) par rapport au budget primitif (575 000 €).

Les faits majeurs :

- La mise en place de la nouvelle organisation avec 3 pôles :
 - le pôle arbo
 - le pôle œnologie
 - le pôle développement de la filière cidricole
- L'émergence du Comité Cidricole Normand, présidé par Pascal LE DOLEDEC, réunissant les organisations de producteurs de fruits à cidre et les Chambres d'Agriculture, qui permet à l'échelle de la Normandie l'adéquation entre les besoins exprimés par les producteurs et les actions d'appui technique mises en œuvre ainsi que les expérimentations
- La mise en œuvre du CPER 2007/2013
- La continuité des actions autour du concours de la Saint-Jean des Cidres et de la Carte des cidres. Ce concept, qui a plu, doit cependant évoluer pour être davantage opérationnel auprès des restaurateurs.

Le déficit s'élève au budget modificatif à 15 000 €.

Les SUAD

Ces fonds permettent la gestion de l'ensemble du PRDA. Le budget modificatif est sans changement par rapport au primitif. A noter que le Ministère a apprécié la recherche de convergence dans la conduite des actions en Haute et Basse-Normandie.

Service Médias Interactifs

On note une légère baisse (6 000 €) du budget modificatif (426 000 €) par rapport au budget primitif (432 000 €).

Les faits majeurs :

- Le déploiement, en lien avec les Chambres Départementales, des services web Mes p@rcelles auprès des agriculteurs
- La poursuite de la mise en commun des moyens informatiques à l'échelle du réseau
- La participation aux RSI à Deauville (Rendez-vous des Systèmes Innovants des Solutions Internet), qui est importante pour véhiculer une image dynamique de l'agriculture, et une première participation au SPACE (autour de Mes p@rcelles) en collaboration avec les Chambres de Bretagne et des Pays de la Loire, générant de nombreux contacts avec des agriculteurs.

Le déficit s'élève à 57 000 €. En effet, du fait de la mise en place d'une nouvelle programmation, il n'a pas été possible de mobiliser les financements FEDER habituels. Ces fonds structurels européens, privilégiant les nouvelles technologies et l'innovation, devraient pouvoir à nouveau être mobilisés en 2008.

Service Général

On constate une augmentation de 35 000 € entre le budget primitif (1 594 000 €) et le budget modificatif (1 629 000 €).

Les faits majeurs :

- Le lancement de la nouvelle mandature
- La réorganisation des services de la CRAN
- L'intégration de la dévolution patrimoniale de l'ANERA et l'annulation de l'avance faite à la CRAN, qui a permis un legs de plus de 60 000 € sur l'exercice
- La collecte de la taxe d'apprentissage en hausse.

Le budget est équilibré.

Ensemble des Services

Le budget primitif s'élevait à 7 358 477 € ; le budget modificatif affiche 7 419 477 €, avec une augmentation de 61 000 €, qui vient d'être détaillée au fil des différents services.

	Dépenses	Recettes
Salaires et charges du personnel	- 138 147	
Opérations diverses de gestion	+ 97 517	- 321 845
Maîtrise d'œuvre d'opérations		+ 205 590
Annulation de titres sur exercice antérieur	+ 15 245	
Salons et manifestations	+ 64 500	+ 84 830
Fonds à gérer	+ 14 220	+ 14 220
Impôts et taxes	- 5 635	
Investissements/amortissements et emprunts	+ 13 300	+ 16 500
Dons et legs		+ 61 705
Prélèvement sur fonds de roulement	- 208 000	
TOTAL	+ 61 000	+ 61 000

M. Jacques CHEVALIER rappelle que le budget primitif prévoyait un déficit global d'un peu plus de 400 000 €. On est actuellement sur une base d'environ - 150 000 €, dont 122 000 € à prélever sur le fonds de roulement et le reste en produits à finaliser.

Le legs de l'ANERA et la mobilisation des services de la CRAN ont permis que ce budget soit moins mauvais que prévu.

M. Daniel GENISSEL prend acte de cette situation fragile, dans une période charnière de fin de programmes (CPER, fonds européens...). L'équilibre sera bien sûr recherché en 2008.

Il donne ensuite lecture des 2 délibérations relatives au budget modificatif 2007.

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL,

- le budget modificatif 2007 des services
 - et les délibérations relatives :
 - à l'annulation de titres de recettes (c/ 67182) pour un montant de 14 556,03 € et à l'admission en non-valeurs (c/ 6714) pour un montant de 656,22 €,
 - à la modification des lots de la copropriété des Roquemonts,
- sont adoptés à l'unanimité.

4. Les grands chantiers de la mandature

M. Daniel GENISSEL rappelle que depuis le début de la nouvelle mandature, un nouveau Bureau et de nouvelles Commissions ont été mises en place et ont commencé à travailler. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et du réseau des Chambres de Normandie, par un travail en complémentarité, afin de mener au mieux notre mission d'accompagnement de l'agriculture régionale dans les enjeux pour l'avenir.

Le Bureau s'est réuni en séminaire en septembre 2007 pour travailler sur ces orientations, qui s'appuient en partie sur la réflexion menée au moment de la préparation du Contrat de Projets Etat-Région.

M. Jacques CHEVALIER présente ces orientations et leurs aspects organisationnels.

Le Projet Stratégique Agricole Normand

Dans un contexte...

- d'un retournement de conjoncture économique
- d'une prochaine révision PAC à mi-parcours
- de poursuite des négociations à l'OMC
- d'une nouvelle génération de Contrats de Projets État-Région et de Programmes Européens (FEADER, FEDER, FSE)
- de définition de nouveaux Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire, avec leur composante SRDE (Schéma Régional de Développement Economique)
- de mise en œuvre de nouvelles dynamiques nationales (Grenelle de l'environnement, Assises de l'agriculture),

il est essentiel de faire reconnaître l'agriculture comme :

- Atout de développement économique d'une région
- Facteur de dynamisme et d'attractivité des territoires
- Acteur majeur d'une politique réussie de développement durable.

1. La performance économique des exploitations agricoles et des filières

- Ancrer en Normandie des productions adaptées aux marchés dans des exploitations compétitives : restructurer, moderniser, contractualiser
- Valoriser et faire émerger les pôles spécifiques de l'activité agricole normande
- Augmenter la valeur ajoutée au sein des exploitations agricoles : maîtrise des charges, dynamique de progrès et d'innovation, réussite de l'installation
- Investir le champ des valorisations non alimentaires, dont énergétiques : développement des filières, recherche et développement
- Poursuivre la valorisation et la promotion de la Normandie avec ses produits traditionnels et nouveaux

2. L'attractivité des métiers de l'agriculture et des entreprises agricoles créatrices d'emploi

- Permettre le développement économique de l'agriculture, en préservant l'activité agricole, en limitant les contraintes à l'exercice du métier
- Accompagner les agriculteurs dans l'exercice de leur activité face à la complexification des tâches (conseil/formation/gestion des données/qualité de vie) et la gestion des risques...
- Développer une image positive des métiers en agriculture et faciliter le développement du salariat par la qualification et la professionnalisation

3. L'agriculture acteur dynamique des territoires

- Accompagner les démarches environnementales : préservation des eaux / gestion raisonnée des intrants / lutte contre l'érosion
- Anticiper, proposer, innover dans les modes de gestion des territoires : agritourisme / nouveaux métiers de la ruralité...
- Être acteur dans les structures de développement des territoires : projets de territoires / initiatives locales / ouverture aux autres acteurs / communication de proximité / événementiels...

Par une innovation :

- dans le mode de gestion des exploitations
- dans les productions et services à développer
- dans les liens avec le territoire et la population

Ce projet a été construit avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles (syndicats, interprofessions, filières, coopération...), pour :

- une agriculture performante
- des entreprises attractives
- des territoires vivants.

Le Bureau de la CRAN a souhaité, à partir de ce projet, définir des chantiers prioritaires pour les Chambres d'Agriculture de Normandie.

Les chantiers prioritaires des Chambres d'Agriculture de Normandie pour 2007/2013

1. Mettre en oeuvre un dispositif recherche-innovation "agriculture normande"

- A partir d'un état des lieux
- Expression des besoins du terrain / axes et projets stratégiques de l'agriculture normande :
 - Nouvelles méthodes, nouvelles pratiques, nouvelles techniques, nouveaux produits...
 - Produire et valoriser des références en commun
 - Fédérer les acteurs de la recherche et construire des partenariats
 - S'inscrire dans une dynamique Grand Ouest
- Instance porteuse : Comité d'Orientation "Recherche-Développement-Formation" (COREDEF)
- Président référent : R. Bailhache ; Directeur référent : G. Commeaux

2. Favoriser l'adaptation des actifs agricoles aux mutations économiques et promouvoir l'attractivité des métiers de l'agriculture

- A partir de l'étude de cadrage EDEC et d'autres éclairages
- Définition et affichage d'une stratégie "ressources humaines" en agriculture :
 - Installation, formation continue, emploi... avec des services innovants
 - Optimiser l'organisation du travail dans les exploitations
 - Construire des partenariats, communiquer sur l'attractivité des métiers
- Instance porteuse : Commission "Formation-Emploi-Travail"
- Présidents référents : F. Fihue et B. Langevin ; Directeur référent : P. Prevel

3. Renforcer une politique "élevage durable" en Normandie

- A partir d'un état des lieux prospectif sur l'évolution de l'élevage bovin en Normandie
- En axant sur une approche économique filières et la valorisation des fourrages, en particulier l'herbe, première culture normande :
 - Travailler à un argumentaire "élevage bovin en Normandie", au niveau économie, territoires, paysages
 - Consolider les filières lait et viande normandes sur la base d'un projet stratégique et d'actions fédératrices (cf. pôle de compétitivité secteur équin)
 - Mettre en perspective l'évolution des services techniques aux éleveurs
- Instance porteuse : Comité d'Orientation Régional de l'Élevage (COREL)
- Président référent : Y. Carpentier ; Directeur référent : A. Yaouanc

4. Développer l'offre "Agriculture biologique" en Normandie

- Compte tenu d'une absence de progression depuis 2001, alors que les marchés deviennent plus porteurs
- Dans un partenariat refondé avec les GRAB/GAB et une répartition des compétences :
 - Développer l'offre "Agriculture biologique normande" en adéquation aux marchés, par une sensibilisation accrue des agriculteurs
 - Engager l'agriculture biologique dans une démarche d'organisation pour répondre aux besoins de l'aval
 - Optimiser et diffuser les méthodes de production et les références
- Vers un PLAN "Agriculture Biologique Normandie 2013"
- Instance porteuse : Groupe Agriculture Biologique des Chambres d'Agriculture / GRAB
- Président référent : M. Legrand ; Directeur référent : J. Auckenthaler

5. Créer les conditions de réussite de la production cidricole normande

- La Normandie est plus que jamais la région référente
- Le marché "cidre" ne décline plus → mettre en œuvre un plan de reconquête
 - Adaptation de la production aux besoins des marchés (plantation / appui technique / recherche...)
 - Structuration d'une nouvelle organisation cidricole normande : au niveau Chambres d'Agriculture / Comité Cidricole Normand, mais aussi au niveau OP (15 structures actuellement)
 - Promotion du cidre sous toutes ses formes : carte des cidres / adaptation des cidres aux goûts des consommateurs (réussir le projet DAR 2008/2010)
- Instance porteuse : Comité Cidricole Normand avec ARDEC
- Présidents référents : P. Le Doledec et J-L. Duval ; Directeur référent : J. Chevalier

6. Deux thématiques à explorer

Faire émerger un chantier "Territoires et développement local"

- S'impliquer encore davantage sur les politiques de développement rural
- Rendre l'agriculture très présente sur les territoires ruraux et dans les instances locales
- Président référent : E. Join-Lambert ; Directeur référent : B. Charuel

Construire une stratégie de services et d'accompagnement du secteur équin, en précisant bien le positionnement des Chambres d'Agriculture sur ce secteur

- Président référent : R. Chevallier ; Directeur référent : M. Le Lan

Une organisation du groupe "Chambres d'Agriculture normandes" renforcée

Contexte :

- Une accélération des changements et une complexité croissante
- Une vie régionale forte des 6 Chambres d'Agriculture de Normandie et une dynamique enclenchée depuis plusieurs années
- Une volonté politique de travailler à une organisation encore plus efficiente à l'échelle régionale, avec une structuration renforcée :
 - cohérence des missions
 - synergie des ressources
 - optimisation des moyens.

1. Une organisation permanente "benchmarking" (bonnes pratiques)

2. Déployer la convergence informatique du réseau Chambres normandes

- Au niveau organisation interne
- Au niveau services externes (web)

3. Optimiser le fonctionnement du groupe

- Nouveaux outils : visio-conférence
- Pilotage en mode projet (résultats, ressources, rythme, responsabilité)

4. Engager une formation commune des agents "Chambres d'Agriculture normandes"

- Culture stratégique
- Culture commerciale
- Culture web

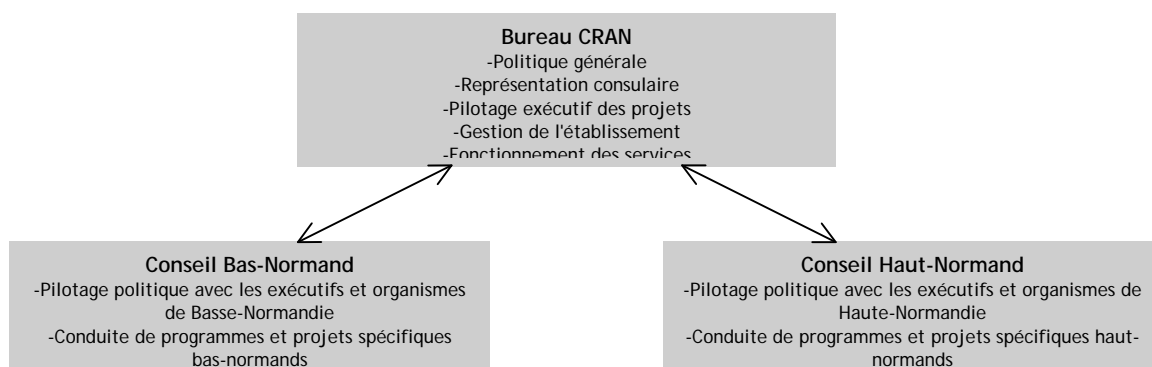
5. Mettre en œuvre un marketing commun des services et une stratégie de communication du groupe Chambres

- Un catalogue partagé de services
- Une ligne marketing commune
- Des évènementiels ensemble

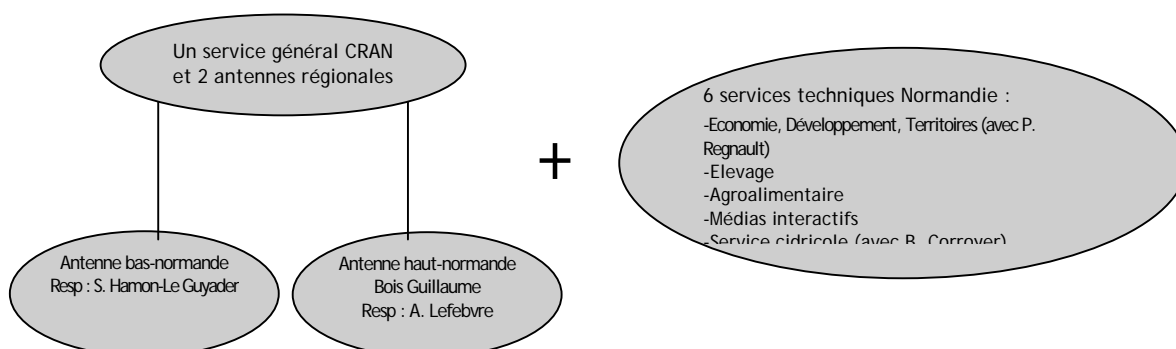
Evolution de l'organisation de la CRAN

1. Déployer la dimension normande, en valorisant tous les apports haut-normands issus du SERDA

- Contexte :
 - Décret 2007/345 ⇒ Suppression des SUA ⇒ Transformation du SERDA avant le 31/12/07
 - Proposition que les composantes "SERDA" soient intégrées au sein de la CRAN à partir du 1er janvier 2008
- Délibérations favorables des Chambres d'Agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime, avec l'appui du Bureau de la CRAN, autour de 3 objectifs :
 - Développer les politiques et programmes agricoles normands
 - Amplifier les travaux et la vie du réseau des CA normandes
 - Redéployer l'organisation CRAN en la consolidant avec des apports haut-normands
- Schéma général d'organisation sur le plan politique :



- Schéma général d'organisation sur le plan des services de la CRAN :



- Sur le plan financier :
 - Augmentation de la contribution des Chambres d'Agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime à la CRAN de 71 000 € (46 K€ + 25 K€)
 - L'intégration des 3 agents ex-SERDA s'accompagne aussi des recettes complémentaires générées par leur activité (PRDA HN/CPER HN/prestations arbo)

- En conclusion :
 - Une évolution historique
 - Une volonté politique
 - Une synergie de moyens
 - Une dynamique normande

2. Créer une task force "ingénierie de projets"

- Dans un contexte de multiplication d'appels d'offres, il est nécessaire de mettre en commun la matière grise pour monter des projets pertinents, permettant d'obtenir le pilotage d'actions et les ressources correspondantes.

3. Construire un pôle "Intelligence économique"

- Dans un contexte de dématérialisation, où tout va très vite, il est important de maîtriser l'information, avec des veilles structurées sur un certain nombre de thématiques.

4. Développer la prospective et l'interface amont/aval

- Continuer le développement de la prospective
- Donner davantage de liens entre les productions agricoles régionales et les besoins des industriels de Normandie.

5. Retrouver les bases d'un équilibre budgétaire

Débat

M. Daniel GENISSEL conclut en soulignant la volonté de regrouper les actions et les équipes au niveau régional, qui va au-delà de la suppression réglementaire du SERDA.

M. François FIHUE s'exprime ensuite en tant que président du SERDA. L'ancien système fonctionnait bien. Il espère cependant de cette nouvelle organisation une dynamique supplémentaire, qui devra être rapidement opérationnelle sur certains objectifs.

M. Jean-Luc DUVAL est satisfait de ce regroupement des 2 régions au niveau de la production cidricole. Il souhaite cependant ne pas le limiter au cidre, et l'ouvrir à la production de pommes. En effet, la Normandie doit s'afficher aujourd'hui clairement sur les marchés émergents (compotes...). La replantation du verger doit être encouragée, car d'autres productions paraissent plus attractives.

M. Jean-Luc DUVAL évoque ensuite l'éparpillement des structures de la filière cidricole. Une restructuration est nécessaire, qui entraînera sans doute des décisions difficiles à prendre.

Il alerte l'assemblée sur des querelles de clocher, par exemple la hauteur des troncs pour les AOC. Est-ce réellement un élément important ?

Enfin, M. Jean-Luc DUVAL aimerait que M. Pascal LE DOLEDEC, président du Comité Cidricole Normand, soit invité aux sessions de la CRAN.

M. Daniel GENISSEL rappelle qu'une régionalisation du service cidricole avait déjà été engagée par le regroupement des techniciens au sein d'un service de la CRAN.

Concernant la restructuration de la filière cidricole, il faudra allier une structuration régionale efficace à une certaine proximité.

Enfin, M. Daniel GENISSEL a prévu d'envoyer à l'INAO un courrier dans lequel il émet des réserves sur la nécessité de l'exigence de 50% de haute-tige pour l'AOC Calvados.

M. Rémi BAILHACHE revient sur la mise en place d'un dispositif "recherche-innovation" pour l'agriculture normande. Le Code Rural prévoit l'obligation de mettre en place un Comité Régional Développement Emploi Formation, qui permettra la mise en œuvre de stratégies cohérentes.

En outre, est prévue la création d'un pôle régional sur la recherche (suite à une étude menée par la CRAN sur la cohérence nécessaire des actions de recherche). Les partenaires sont d'ailleurs très demandeurs de cet outil de coordination.

Concernant la thématique à explorer "Territoires et développement local", il lui semble intéressant qu'existe à la CRAN un lieu pour rendre opérationnelles les réflexions menées dans les départements en matière de développement territorial, et permettre la construction de méthodologies, la mise en commun des bonnes pratiques...

L'agriculture doit s'impliquer dans la vie des territoires, travailler avec les acteurs territoriaux, avec les collectivités locales, même en dehors des aspects purement agricoles.

M. Daniel GENISSEL rappelle que la Normandie n'a pas de centre INRA décisif, contrairement à d'autres régions. Les Chambres d'Agriculture de Normandie souhaitent donc échanger des techniques et des expériences avec l'INRA.

M. Michel LEGRAND revient sur le chantier relatif au développement de l'offre en agriculture biologique. L'objectif est de répondre à la demande, en cohérence avec les marchés et en étudiant la faisabilité économique.

M. Pascal FEREY propose que le Conseil Régional, qui a la charge des lycées agricoles, délègue dans le cadre de la décentralisation, favorise la création de nouveaux débouchés par l'introduction de repas "bio" dans la restauration scolaire, qui permettront donc le développement de la production.

Une filière durablement établie s'appuie sur :

- un marché durable pour les consommateurs (approvisionnement régulier),
- un développement harmonieux y compris dans les circuits courts,
- la constitution d'un référentiel qui n'existe pas à ce jour pour l'agriculture biologique.

La FRSEA soutient l'initiative d'accompagnement de l'AB par les Chambres d'Agriculture.

M. François FIHUE alerte l'assemblée, comme l'a fait précédemment Jean-Luc Duval, sur les excès de certains cahiers des charges, qui aboutiront à l'effet inverse à celui recherché. On observe le même problème en matière d'emploi ; il existe de tels niveaux d'exigence dans ce domaine qu'il est plus simple pour un agriculteur d'acheter un robot de traite que d'employer un salarié.

Le phénomène existe aussi en matière de développement territorial, où les ambitions et les contraintes se superposent tellement qu'elles finissent par perdre en efficacité.

M. Dominique CARRE regrette d'une part le raccourci entre les contraintes liées à une AOC et la qualification professionnelle, et d'autre part la comparaison entre un salarié et un robot de traite. Le salarié n'est pas qu'une force de travail, il apporte aussi une compétence, un savoir-faire.

Mme Fabienne FEREY, en tant que représentante de la Mutualité Sociale Agricole, rappelle que le volet social est essentiel sur l'organisation et le temps de travail, dans un contexte de concentration des outils. La MSA, par les études qu'elle mène (par exemple sur le nombre d'heures travaillées d'un exploitant), peut être un partenaire des Chambres d'Agriculture.

Mme Fabienne FEREY se félicite de l'engagement d'un chantier sur l'élevage durable, et donc sur la problématique de l'herbe. Cependant certains lieux, qui servent actuellement de référence, doivent être plus en cohérence avec les besoins locaux. Par exemple, les essais conduits au lycée du Robillard, à Saint-Pierre sur Dives, ne sont pas transposables au Pays d'Auge. C'est le rôle de la Chambre Régionale d'Agriculture de participer et d'être vigilante sur ces aspects, dans l'optique d'un développement durable.

M. Loïc DUCLOUÉ précise que plus de la moitié des produits bio consommés en France n'y sont pas produits.

Il existe effectivement des perspectives de développement au niveau des filières de restauration collective, mais le volume actuel de production est insuffisant.

La production biologique nécessite un tiers de main d'œuvre de plus que l'agriculture conventionnelle, ce qui permet de maintenir plus d'actifs. Par ailleurs, des territoires parfois ingrats pourraient être mieux valorisés par le développement de l'AB.

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, les grands chantiers de la mandature tels qu'ils viennent d'être proposés sont adoptés à l'unanimité.

**5. Présentation du nouveau
cadre budgétaire des
Chambres d'Agriculture,
avec le budget unique**

M. Daniel GENISSEL explique que le nouveau cadre budgétaire s'exprime par programmes et non plus par services.

Cette présentation permet une meilleure visibilité de l'équilibre budgétaire entre les actions engagées et les moyens qui leur sont dédiés.

M. Jacques CHEVALIER présente la réforme budgétaire mise en œuvre dans les Chambres d'Agriculture.

Cette réforme budgétaire s'inspire de celle de l'Etat, adaptée à la dimension des budgets des Chambres d'Agriculture, avec 3 objectifs :

- Présenter le budget de manière plus lisible : budget unique par missions et programmes
- Adopter une logique de performance, par la définition d'objectifs et d'indicateurs de résultats
- Donner plus de souplesse à la gestion.

Des documents non soumis au vote mais indispensables :

- La note de présentation générale : priorités de la Chambre d'Agriculture, objectifs, indicateurs de résultats
- Le budget par missions et programmes
- Le budget "classique" par nature de dépenses et de recettes.

Le budget unique simplifié est constitué de :

- 4 chapitres en dépenses : personnel / fonctionnement / subventions / financements en transit
- 5 chapitres en recettes : prestations de service / subventions d'exploitation / imposition (*pour les CRA : contributions des CDA*) / autres produits / financements en transit.

👉 Suppression des budgets spéciaux (SUA)

Avant le vote du budget, pour permettre la discussion budgétaire, sont présentés :

- Les programmes qui ont été définis
- Les priorités et des objectifs
- Les indicateurs de résultat.

Les 2 missions des Chambres

- **Mission "Représentation"**
 - Cette mission regroupe toutes les charges liées à l'existence même de l'établissement public. Ces charges doivent être bien identifiées pour ne pas être imputées par la suite sur le coût de ces actions.
 - Ces charges sont entièrement financées par le produit de la TATFNB (contributions CDA).
- **Mission "Intervention"**
 - Cette mission regroupe l'ensemble des programmes et des actions de la Chambre d'Agriculture avec les charges et les financements affectés (prestations, conventions et TATFNB).
 - Pour chaque mission, indication :
 - des charges (personnel, fonctionnement...)
 - des financements (contributions CDA, prestations de services, subventions...)

👉 Le total des 2 missions : total du budget

Affectation des charges et des produits dans le budget unique

▪ Mission "Représentation"

<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none">• Directes : personnel, autres charges directes• Indirectes : AG - FG*	<ul style="list-style-type: none">• Contributions CDA (TATFNB)

▪ Mission "Intervention"

<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Programme 1	
<ul style="list-style-type: none">• Directes : personnel, autres• Indirectes : AG - FG*	<ul style="list-style-type: none">• Contributions CDA, conventions, prestations...
Programme 2	
<ul style="list-style-type: none">• Directes : personnel, autres• Indirectes : AG - FG*	<ul style="list-style-type: none">• Contributions CDA, conventions, prestations...
Programme 3	
<ul style="list-style-type: none">• Directes : personnel, autres• Indirectes : AG - FG*	<ul style="list-style-type: none">• Contributions CDA, conventions, prestations...

* *Charges indirectes réparties au prorata des ETP sur les 2 missions*

- AG : administration générale (charges de personnel, DG, services financiers, informatique, RH...)
- FG : frais généraux (eau, gaz, électricité, locations, amortissements...)

Le budget est l'expression de la politique de la Chambre d'Agriculture :

- Il présente les orientations et les objectifs de la Chambre d'Agriculture
- Il indique quels programmes d'action seront mis en œuvre
- Il précise les coûts de ces programmes et leur financement, notamment par l'affectation des contributions des Chambres Départementales d'Agriculture.

La Session vote un budget unique simplifié reprenant la totalité de ces dépenses et de ces recettes dans un petit nombre de lignes pour une plus grande souplesse de gestion.

En conclusion, le budget unique :

- Donne de la lisibilité à l'expression de la politique de la Chambre d'Agriculture
- Facilite le débat sur les priorités
- Clarifie le positionnement des services proposés par la Chambre : ils s'inscrivent dans des **programmes d'intérêt général**
- Développe les outils de gestion pour optimiser les ressources disponibles.

6. Le budget primitif 2008

M. Jacques CHEVALIER présente le projet de budget primitif 2008.

Un budget qui traduit :

- le rôle de la Chambre Régionale comme établissement public,
 - une volonté d'adaptation permanente aux attentes,
 - un développement concerté des actions en réseau et des moyens à mutualiser,
 - une recherche constante de valeur ajoutée,
 - une couverture de nouveaux champs d'action,
- avec une organisation des services en évolution sur 2008.

Les bases budgétaires

Contribution des Chambres Départementales d'Agriculture

- Progression de la base : + 1,7 % par rapport à 2007
- Contribution complémentaire de 71 000 € des CDA 27 et 76 suite à l'intégration du SERDA
- Contributions CDA pour 2008 :
 - Calvados : 253 520 €
 - Eure : 201 480 €
 - Manche : 250 460 €
 - Orne : 247 000 €
 - Seine-Maritime : 201 480 €
- Contributions CDA/congrès nationaux : 2 000 €/Chambre

Effectifs

- 45 agents (42,1 ETP) (39,9 ETP au BP 2007)
- Masse salariale : 1 612 420 € (+ 11 %) (dont + 9,7 % liés aux ETP du SERDA)

Mobilisation de financements régionaux

- Région Basse-Normandie : 464 000 €
- Région Haute-Normandie : 110 820 €
- Nouvelle génération de programmes européens (FEADER, FEDER, FSE et INTERREG)

La structuration budgétaire

- Une mission représentation : activité consulaire
- Une mission intervention répartie sur 8 programmes et 31 actions
- Un programme transit

Mission Représentation

En 2008, outre le bon fonctionnement de la Compagnie et de toutes ses instances, cette mission sera orientée sur :

- la mise en œuvre de la CRAN dans sa nouvelle dimension normande
- une présence plus efficace en Haute-Normandie auprès des services de l'Etat et de la Région
- la représentation de l'intérêt général agricole dans la mise en œuvre des CPER et des nouveaux programmes européens 2007/2013
- la recherche d'un nouvel équilibre financier.

↳ Moyens : 3,6 ETP

- une assistante
- un pourcentage de temps : directeur et chefs de service

↳ Budget analytique : 510 000 €

- Subventions : 58 380 €
- Gestion : 113 150 €
- Personnel : 338 470 €

↳ Financement :

- Contributions CDA : 506 240 €
- Subvention (plan formation) : 3 760 €

Mission Intervention

- 7 programmes opérationnels :
 - Economie et Territoires
 - Développement Agricole
 - Elevage
 - Formation-Emploi
 - Médias Interactifs
 - Agroalimentaire
 - Arbo-Cidricole
- 1 programme activités annexes

↳ Moyens : 30,1 ETP

↳ Budget : 4 051 000 €

↳ Financement CDA : 647 700 €

Les programmes

Economie et Territoires

Favoriser le développement de l'Agriculture en Normandie

5 actions :

- Intelligence économique, prospective, études
- Environnement et territoires
- Energie et valorisations non alimentaires
- Bois et forêts
- Tourisme

➤ 6,67 ETP mobilisés sur ce programme

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La mise en œuvre de nouveaux projets : intelligence économique, pôle énergie
- Un programme d'études et de travaux du groupe prospectif pour éclairer l'avenir
- Le suivi de la politique eau (DCE/SDAGE/phytos...)
- Le déploiement de notre offre agritourisme dans la nouvelle politique tourisme normande

Indicateurs de résultats :

- Réalisation de 4 contrats d'études
- Réussite des Rencontres normandes de l'agritourisme

Dépenses :	789 000 €
▪ Gestion	340 300 €
▪ Personnel	448 700 €

Recettes :	789 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	237 281 €
▪ CASDAR	99 719 €
▪ Régions	275 000 €
▪ Chambres départementales	126 000 €
▪ Prélèvement sur fonds de roulement	51 000 €

Développement Agricole

Construire des projets structurants et innovants

4 actions :

- Programme développement agricole / programmes européens
- Recherche / Développement / Innovation
- Projet de développement et Prairiales
- Appui aux associations

➤ 4,25 ETP mobilisés sur ce programme

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La mise en œuvre de la programmation régionale 2007/2013
- Le bouclage du projet DAR "systèmes herbagers"
- La mise en place d'un pôle "recherche et innovation" pour l'agriculture normande
- La montée en puissance des réseaux avec la coordination CTN

Indicateurs de résultats :

- Bouclage du projet herbe/Prairiales du Robillard
- Constitution d'un pôle agriculture R et D

Dépenses :	500 000 €
▪ Gestion	190 905 €
▪ Personnel	309 095 €

Recettes :	500 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	67 795 €
▪ Etat	2 250 €
▪ Régions	58 800 €
▪ CAS DAR	201 155 €
▪ Chambres départementales	120 000 €
▪ Prélèvement sur fonds de roulement	50 000 €

Elevage

Développer l'élevage en Normandie

4 actions :

- Gestion des actions régionales bovines et ovines
- Appui aux filières avicoles et petites filières
- Accompagnement de l'élevage équin
- Animation du COREL et coordination des services élevage

👉 3,83 ETP mobilisés sur ce programme

Animatrice : Gwenaëlle Gain

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La mise en œuvre des actions élevages du nouveau CPER
- L'animation des actions inter-filières CPER
- La gestion de l'évolution du CIRLVBN
- La définition du projet stratégique "Elevage normand"
- L'accompagnement du secteur équin (réseau de références)

Indicateurs de résultats :

- Mise en place de nouvelles actions CPER bovins, ovins et avicole
- Lancement du réseau élevage de références équin

Dépenses :	375 000 €
▪ Gestion	97 700 €
▪ Personnel	277 300 €

Recettes :	375 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	244 000 €
▪ Etat (Offices)	25 000 €
▪ CAS DAR	11 000 €
▪ Chambres départementales	75 000 €
▪ Prélèvement sur fonds de roulement	20 000 €

Formation-Emploi

Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et l'adaptabilité des actifs agricoles

3 actions :

- Formation personnalisée à distance
- Formation continue aux agriculteurs
- Gestion EDEC/CQEF et outil prospectif

➤ 1,90 ETP mobilisés sur ce programme

Animatrice : Sophie Hamon-Le Guyader

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La mise en œuvre de nouveaux dispositifs EDEC et CQEF, avec la réalisation d'une étude de cadrage EDEC en Basse-Normandie
- La finalisation du projet FOAD régional avec la réalisation du site portail et le bouclage des tests
- La réalisation d'une nouvelle version de l'outil prospectif sur le marché de l'emploi et de la formation
- Le lancement du chantier régional "ressources humaines en agriculture"

Indicateurs de résultats :

- Réalisation de l'étude de cadrage EDEC
- Edition de la nouvelle version de l'outil prospectif

Dépenses :	216 000 €
▪ Gestion	92 560 €
▪ Personnel	123 440 €

Recettes :	216 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	137 000 €
▪ Régions	39 000 €
▪ Chambres départementales	40 000 €

Médias Interactifs

Développer les TIC auprès des agriculteurs / mutualiser l'organisation informatique des Chambres d'Agriculture

4 actions :

- Base sol et services Web aux agriculteurs
- Organisation informatique régionale (réseau, sécurité, visio-conférence)
- Portail virtuel et sites Web des Chambres
- Hébergement de sites et services informatiques

➡ 1,75 ETP mobilisés sur ce programme

Animatrice : Martine Théault

En 2008, l'accent sera mis sur :

- Le déploiement auprès des agriculteurs de Mes p@rcelles, avec une implication renouvelée au niveau du SIRCA
- La réalisation d'un investissement visio-conférence
- L'évolution du portail virtuel "agrinormandie.com"
- La progression de la convergence informatique entre Chambres d'Agriculture

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'agriculteurs adhérents à Mes p@rcelles
- Installation des équipements de visio-conférence

Dépenses :	289 000 €
▪ Gestion	153 650 €
▪ Personnel	135 350 €

Recettes :	289 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	173 300 €
▪ Régions	50 000 €
▪ Chambres départementales	65 700 €

Agroalimentaire

Contribuer au développement des PME agroalimentaires

5 actions :

- Organiser la présence de la Normandie sur les grands salons (SIA/SIAL)
- Accompagner les entreprises sur tout salon international
- Mettre en œuvre des opérations partenariales GMS et RHF
- Développer des actions appui à l'export pour les PME
- Promouvoir le secteur agroalimentaire normand

➡ 3,5 ETP mobilisés sur ce programme

Animateurs : Jacques Chevalier / Jocelyn Fontaine

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La réussite de la présence normande sur le SIAL et sur Expo Québec
- L'organisation de la 3e édition du concours de l'innovation et d'une convention d'affaires PAI
- La mise en œuvre d'un groupement export de PME
- Le renforcement de partenariat avec les GMS, en lien avec IRQUA-Normandie et Gourmandie

Indicateurs de résultats :

- Nombre de PME agroalimentaires bénéficiaires
- Mise en œuvre d'un groupement export PME

Dépenses :	997 000 €
▪ Foires et salons	607 000 €
▪ Gestion	136 570 €
▪ Personnel	253 430 €

Recettes :	997 000 €
▪ Foires et salons	649 000 €
▪ Subventions	38 000 €
▪ Régions	240 000 €
▪ Chambres départementales	70 000 €

Arbo-Cidricole

Accompagner la production arboricole normande et développer la qualité des produits cidricoles et leur promotion

3 actions :

- Conseil arboriculture
- Conseil œnologie
- Promotion des produits cidricoles et appui à la filière

👉 7,75 ETP mobilisés sur ce programme

Animateurs : Jacques Chevalier / Jean-Charles Cardon / Yann Gilles

En 2008, l'accent sera mis sur :

- La mise en œuvre des actions CPER cidricoles
- La consolidation de l'organisme du service cidricole (extension HN/œnologie)
- Le lancement du projet DAR sur le cidre
- La structuration d'une nouvelle organisation de la filière cidricole en Normandie, avec un projet stratégique de filière

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'entreprises suivies en appui technique
- Structuration du service cidricole à l'échelle Normandie

Dépenses :	837 000 €
▪ Gestion	303 450 €
▪ Personnel	533 550 €

Recettes :	837 000 €
▪ Prestations de services et autres subventions	494 340 €
▪ Etat	23 010 €
▪ Régions	37 990 €
▪ CAS DAR	91 660 €
▪ Chambres départementales	151 000 €
▪ Prélèvement fonds de roulement	39 000 €

Activités annexes

Actions :

- Activités locatives de bureaux aux associations
- Activités financières courante et spécifique (collecte taxe d'apprentissage)
- Activités exceptionnelles

👉 Moyens : 0,45 ETP

Dépenses :	48 000 €
▪ Gestion	24 545 €
▪ Personnel	23 455 €
Recettes :	48 000 €
▪ Subventions d'exploitation	530 €
▪ Prestations de services	32 600 €
▪ Autres produits	14 870 €
(aucun financement des Chambres d'Agriculture)	

Transit

▪ CASDAR-PRDA 2007/2008 BN	1 433 526 €
▪ CASDAR-PRDA 2007/2008 HN	860 451 €
▪ Charte Qualité Emploi-Formation	23 000 €
▪ Adaptation des actifs de l'agriculture	85 000 €
▪ NTIC 2008	110 000 €
▪ EDEC	150 000 €
▪ FSE/FOAD	60 000 €
▪ Etude typicité	1 930 €
Total :	2 723 907 €

Budget analytique 2008

<u>Mission Représentation</u>	510 000 €	11,18%	
<u>Mission Intervention</u>			
▪ Agroalimentaire :	997 000 €	21,86%	(19%)
▪ Arbo-Cidricole :	837 000 €	18,35%	(12%)
▪ Economie et Territoires :	789 000 €	17,30%	
▪ Développement Agricole :	500 000 €	10,96%	
▪ Elevage :	375 000 €	8,22%	(6,5%)
▪ Médias Interactifs :	289 000 €	6,34%	(9%)
▪ Formation-Emploi :	216 000 €	4,74%	(11%)
▪ Activités annexes :	48 000 €	1,05%	

Synthèse du budget 2008

Un budget total de 7,33 M€ (dont facturation 7,28 M€) se décomposant comme suit :

▪ Opérations spécifiques des services :	4,45 M€	60,70%
▪ Transit :	2,72 M€	37,12%
▪ Prélèvement sur fonds de roulement :	0,16 M€	2,18%

Les dépenses (fonctionnement et capital/hors transit) s'élèvent à 4 614 830 €, avec une évolution de + 0,3 % par rapport au BP 2007 et de -1,3 % par rapport au BM 2007.

▪ Personnels :	52,9%	(54%)
▪ Gestion et sous-traitance :	30,98%	(=)
▪ Subventions :	1,26%	(1,5%)
▪ Foires et salons :	13,7%	(11,1%)
▪ Investissement :	0,46%	(1,35%)
▪ Remboursement emprunts :	0,7%	(1,15%)

Les recettes (hors transit) s'élèvent à 4 454 830 €, soit + 1,2 % par rapport au BP 2007 et - 2,2 % par rapport au BM 2007.

▪ Prestations de services/autofinancement :	37,57%	(45%)
▪ Chambres départementales :	25,9%	(24,1%)
▪ Régions :	12,9%	(10,3%)
▪ CAS DAR :	9,06%	(6,9%)
▪ Salons :	14,57%	(13,7%)

Origine des financements de fonctionnement

▪ Prestations de services et divers Normandie :	17,4%	(30,1%)
▪ Etat :	1,1%	
▪ Région Haute-Normandie :	2,5%	
▪ Subventions Basse-Normandie :	15,8%	(7,3%)
▪ Région Basse-Normandie :	10,5%	(11,4%)
▪ CAS DAR Haute-Normandie :	2,6%	(0,1%)
▪ CAS DAR Basse-Normandie :	6,6%	(7,1%)
▪ Fonds européens :	2,7%	(3,9%)
▪ Chambres Basse-Normandie :	17%	(18,7%)
▪ Chambres Haute-Normandie :	9,1%	(6,5%)
▪ Foires/salons :	14,7%	(13,1%)

M. Daniel GENISSEL conclut cette présentation en rappelant que le budget 2008 prévoit encore un prélèvement sur le fonds de roulement, en raison notamment des incertitudes liées à certains financements (européens, nationaux ou régionaux) en cours de calage.

Débat

A la question de M. Dominique CARRE, M. Jacques CHEVALIER précise qu'en plus des 7 programmes opérationnels dans la mission "Intervention", il existe aussi un huitième programme "activités annexes", lié notamment à l'activité locative de la CRAN. On retrouve dans les programmes opérationnels l'activité de gestion du dernier programme de "transit".

M. Dominique CARRE constate que cette nouvelle présentation du budget est plus claire que la précédente. Les élus salariés regrettent toutefois que le programme "Formation-Emploi-Travail" ne prévoie pas de prélèvement sur le fonds de roulement. En effet, ce programme d'investissement peut être financé par les fonds propres de la CRAN.

Concernant l'éventuelle adaptation des moyens humains de la CRAN pour que celle-ci retrouve son équilibre budgétaire, même si les élus salariés partagent cet objectif, ils ne peuvent valider le fait que l'emploi soit une variable d'ajustement pour la recherche de cet équilibre budgétaire.

Les élus salariés demandent la suppression de cette phrase dans la conclusion du budget primitif 2008, la référence à l'optimisation des dépenses, sans autre précision, leur semblant suffisante. Dans le cas contraire, ils s'abstiendront lors du vote du budget primitif.

M. Daniel GENISSEL assure que l'optimisation des dépenses sera recherchée en évitant toute diminution du nombre d'agents à la CRAN ; cependant, cette éventualité ne pouvant être totalement écartée, il est utile qu'elle apparaisse dans la conclusion du budget.

A la question de M. Michel LE LAN, M. Daniel GENISSEL confirme que la restructuration du fonds de roulement du Service Médias Interactifs sera étudiée ultérieurement, indépendamment du vote du budget primitif.

M. Daniel GENISSEL donne ensuite lecture des délibérations relatives au budget primitif 2008.

M. Dominique CARRE remarque que l'optimisation des ressources n'est pas effective dans ce cas, puisque certains tarifs n'évoluent pas entre 2007 et 2008, alors que les dépenses correspondant à ces prestations sont probablement en légère augmentation.

M. Daniel GENISSEL répond que les tarifs retenus doivent rester acceptables pour les clients.

M. Jacques CHEVALIER indique que les tarifs arbo-cidricoles seront soumis au vote lors de la prochaine session, une convergence entre Haute et Basse-Normandie étant actuellement recherchée.

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL, les délibérations relatives :

- aux cotisations diverses et subventions,
 - aux tarifs des prestations en 2008,
 - à l'évolution de la CRAN (intégration du SERDA au 1^{er} janvier 2008),
- sont adoptées à l'unanimité.

Sur proposition du Président Daniel GENISSEL, le budget primitif 2008 des services est adopté à la majorité des voix (7 abstentions).

7. Points d'actualité

M. Daniel GENISSEL évoque les négociations OMC qui semblent s'enliser. Le risque lié à une libéralisation est toujours présent.

Malgré la réévaluation de certains prix, comme celui des céréales, et la demande mondiale croissante, il ne faut pas oublier que certains pays ont un potentiel de production à développer. L'équilibre offre/demande reste donc fragile.

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, il faut rester vigilant sur les aspects découplage, conditionnalité, certaines dérégulations (quotas laitiers)...

La tenue du Grenelle de l'Environnement va avoir des impacts sur l'agriculture, qui devra montrer sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux.

M. Rémi BAILHACHE revient sur le Grenelle de l'Environnement auquel il a participé, débat qui a réuni de nombreux participants de tous horizons, débat où il fallait être opérationnel et technique, mais en même temps faire des choix politiques et prendre des engagements.

Le travail va s'engager à partir des conclusions des groupes de travail. Il y avait un "avant Grenelle" où les agriculteurs étaient mis en cause, montrés du doigt ; l'après Grenelle intègre d'autres sujets que l'agriculture. Le Ministre a par exemple reconnu les efforts faits par les agriculteurs, tout en fixant des objectifs d'évolution ambitieux.

M. Pascal FEREY souligne une nouvelle habitude de gouvernance. Cinq groupes ont participé au Grenelle : les syndicats de salariés, les syndicats patronaux, les ONG, les collectivités territoriales et l'Etat. La présence des ONG pose un problème de représentativité de la profession agricole.

Concernant les transports, aucun TGV n'est prévu vers la Normandie, ni nouveau chantier autoroutier.

A été affirmée pendant le Grenelle la priorité à donner à l'emploi et notamment à l'emploi agricole.

Une loi cadre devrait être votée en février 2008 sur les OGM.

M. Pascal FEREY revient ensuite sur le bilan de santé de la PAC ; la profession agricole souhaite une maîtrise de la production laitière, par un encadrement géré par les producteurs. En effet, la hausse des prix peut être suivie, par un effet de balancier, d'une dégringolade de ceux-ci.

Selon M. Daniel GENISSEL, les agriculteurs devront s'adapter au nouveau contexte. Il en souligne les paradoxes, notamment pour la concrétisation budgétaire d'intentions nationales (cadre des futures Assises de l'agriculture présenté par le Ministère de l'Agriculture).

On constate également la baisse des crédits d'orientation des Contrats de Projets Etat-Régions.

**8. Intervention de
M. Yves RIOU,
DRAF de Basse-Normandie**

M. Yves RIOU rappelle que le contexte évolue rapidement, avec parfois des retournements de situation. L'évolution du marché du lait en est un parfait exemple.

Afin d'être efficace et opérationnel, il est nécessaire de prendre de la distance et de faire de la prospective. Le Projet stratégique de l'agriculture normande permet cette réflexion et cette anticipation. La DRAF est demandeuse des positions et des orientations hiérarchisées de la profession agricole, qui permet notamment leur inscription sur les crédits européens (FEDER).

L'aspect territorial est abordé par les fonds communautaires LEADER, qui vont être programmés très rapidement. Les Pays doivent donc commencer à travailler pour mettre en place un volet territorial et une identification des enjeux et des objectifs.

L'OMC marque une rupture avec son fonctionnement antérieur, mais l'agriculture a réussi à marquer son nouveau positionnement.

Concernant le bilan de santé de la PAC, il s'agit d'abord de définir les principales orientations que l'on souhaite à partir de 2013, au-delà de la simple approche budgétaire.

Les Assises de l'agriculture ont mis en place des groupes de travail :

- gouvernance
- alimentation
- innovation et recherche
- installation et pérennité des entreprises
- territoires.

Les remontées des niveaux local et régional permettront de définir une position nationale lors de la négociation de la PAC.

Sur l'aspect laitier, on sait maintenant qu'il n'y aura plus de système de quotas laitiers en 2014 ou 2015. Faut-il créer une rupture importante, avec une augmentation des quotas de 5% sur un an, ou opter pour une augmentation progressive de 2% sur au moins un an, afin de voir comment le marché absorbe cette quantité supplémentaire ?

M. Yves RIOU souligne enfin les modifications de la réglementation sur le droit de la consommation :

- évolution importante sur les marges "arrière" ;
- modification des conditions de vente.

L'agriculture doit donc se positionner dans un cadre qui lui soit favorable.

9. L'Agriculture Biologique en Normandie

Etat des lieux régional

M. Daniel GENISSEL rappelle que l'Agriculture Biologique s'est vue dotée d'un nouveau plan au niveau national. Cette méthode d'agriculture bénéficie d'une certaine aura auprès des consommateurs et des médias. Au-delà de cette aura, la demande croissante est réelle. Cependant les surfaces cultivées en agriculture biologique n'augmentent plus en Normandie. Les Chambres d'Agriculture souhaitent donc faire progresser l'adéquation entre l'offre et la demande, en améliorant l'accompagnement des agriculteurs.

M. Daniel GENISSEL précise qu'ont été invités à cette session :

- Mme Elisabeth MERCIER, Directeur de l'Agence française pour le développement et la promotion de l'AB
- M. Jean-Marc VINCENT, président d'UNEBIO
- Les présidents des GRAB et GAB normands
- Le président d'Inter Bio Normandie
- Les présidents des commissions bio des Chambres Départementales d'Agriculture de Normandie ou élus plus particulièrement en charge de ce dossier
- Les conseillers bio des Chambres Départementales d'Agriculture
- L'Institut de l'Elevage
- IRQUA-Normandie.

Panorama général

Melle Sophie CHAUVIN, chargée d'études à la CRAN, présente ce panorama.

Rappel des fondamentaux de l'agriculture biologique

L'AB est l'un des 3 signes officiels de qualité français.

En 2007, les agriculteurs qui pratiquent l'AB suivent un cahier des charges validé par les pouvoirs publics :

- absence d'utilisation de produits chimiques de synthèse
- utilisation de procédés mécaniques de désherbage
- incorporation d'engrais verts dans la rotation
- alimentation bio des animaux (lien au sol), limitation des ensilages pour les bovins, exclusion des OGM et des dérivés
- traitements allopathiques limités
- chargements limités.

➤ Période de conversion minimale de 2 ans pour les cultures annuelles (3 ans pour les cultures pérennes)

➤ Conversion partielle possible, sous certaines conditions :

- pour les filières végétales : mixité possible (AB/non bio)
- pour les filières animales : conversion totale, mixité non autorisée entre les espèces

➤ Contrôle annuel obligatoire (à la charge du producteur) par un Organisme Certificateur agréé

➤ Notification annuelle d'activité bio obligatoire auprès de l'Agence Bio

Les chiffres régionaux

Situation 2006 en Basse-Normandie

- 9^e région française pour le nombre d'exploitations en AB
- 10^e région française pour ses surfaces en bio ou conversion (soit 4,8 % des surfaces françaises en bio ou conversion)
- 10^e région française pour la part de surfaces en bio ou conversion / SAU régionale

Situation 2006 en Haute-Normandie

- 21^e région française pour le nombre d'exploitations en AB
- 21^e région française pour ses surfaces en bio ou conversion (soit 0,6 % des surfaces françaises en bio ou conversion)
- 21^e région française pour la part de surfaces en bio ou conversion / SAU régionale

Situation 2006 en Normandie

- 8^e région française pour le nombre d'exploitations en AB
- 7^e région française pour ses surfaces en bio ou conversion (soit 5,4 % des surfaces françaises en bio ou conversion)
- 14^e région française pour la part de surfaces en bio ou conversion / SAU régionale

Le nombre d'exploitations certifiées bio (463 en 2006) reste encore limité ; elles représentent 3% des exploitations agricoles professionnelles de Basse-Normandie et 1% en Haute-Normandie (avec l'hypothèse que toutes les exploitations bio sont des exploitations professionnelles).

Le dispositif d'aides à la conversion bio existe depuis 1992 (CTE, puis CAD, aujourd'hui MAE).

On observe un fléchissement des conversions depuis 2002, ce qui s'explique notamment par la quasi absence de soutiens après la période de conversion, et par une faible demande des transformateurs de l'aval à une certaine période.

On pourra juger en 2008 de l'éventuelle reprise des conversions suite à la mise en place de la MAE en 2007.

Les surfaces en bio et en conversion en Basse-Normandie représentent un peu plus de 26 000 ha (2 % de la SAU des exploitations professionnelles). Ces surfaces ont été multipliées par 6 entre 1995 et 2006.

On compte en Haute-Normandie un peu plus de 3 300 ha en bio ou conversion.

Les orientations des exploitations converties à l'AB sont le reflet des productions traditionnelles de la Normandie :

- élevage bovin (lait et viande), céréales, oléo-protéagineux, fruits (dont vergers de pommes à cidre) et maraîchage
- quelques ateliers diversifiés : brebis (lait et viande), plantes à parfum, aromatiques et médicinales, poules pondeuses, chèvres, porcs, volailles de chair...

Les ateliers bovins lait et viande constituant la principale production de l'AB en Normandie, les surfaces certifiées bio sont d'abord des surfaces fourragères.

En aval de la filière, on trouve des préparateurs [transformateurs de matières premières biologiques (viande, cidre, produits laitiers, légumes...), boulangers, bouchers...], des importateurs [café et cacao] et des distributeurs [magasins spécialisés bio et GMS classiques].

Les actions des Chambres d'Agriculture de Normandie

	CA 14	CA 50	CA 61	CA 27	CA 76
ETP Conseiller en AB	30%	50%	100 % (dont 70 % NVB)	-	30%
Acquisition et diffusion de référence	X	X	X	X	X
Conseils aux agriculteurs	X	X	X	-	En cours de réflexion
Actions de communication	X	X	X	X	A organiser
Formation	X	X	X	-	Prévu pour 2008
Mise à disposition pour l'association d'éleveurs NVBio	-	-	X	-	-
Veille réglementaire	-	-	X	-	-
Veille économique / marchés	-	-	X	-	-
Animation Commission Bio de la CA	-	-	X	-	-

Les conseillers bio des Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie ont créé une rubrique commune sur le site internet des Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie [réglementation (cahiers des charges par filières), aides disponibles, notes de conjoncture, repères techniques et économiques (fermes de référence)...].

Une convention de partenariat existe depuis 1997 entre les CDA BN, la CRAN, les GAB BN et le GRAB BN :

- objectif : conforter le développement de l'AB en région
- définition des missions respectives de chacun (CDA/CRAN/GAB/GRAB)
- mise en place de liens de coopération GAB/CA dans les départements.

Les 2 GRAB collaborent à l'actualisation de la fiche AB d'Agriscopie.

Enfin, la CRAN réalise des études régionales ponctuelles :

- 1998 et 2003 : demande des IAA bas-normandes en matières premières biologiques
- 2007 : les circuits alternatifs de commercialisation des produits alimentaires (AMAP...).

Les différents plans de relance

- Fin 1997 : Plan pluriannuel (1998/2006) de développement de l'AB (plan Riquois/Le Pensec)
- 2001 : création de l'Agence Bio (GIP) qui regroupe les Ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie, l'APCA, Coop de France, la FNAB, le Synabio
- 2003 : rapport Saddier, suivi d'un plan de mesures en faveur du développement de l'AB, annoncé par le Ministre Gaymard en février 2004
- Automne 2007, plusieurs évènements ont mis l'AB au cœur de l'actualité : le grand Conseil d'Orientation de l'Agence bio, les premières Assises nationales de l'AB, le Grenelle de l'environnement, le Plan Barnier...
- Ces diverses rencontres ont permis au Ministre de l'Agriculture de rappeler les mesures de soutien concernant le **Plan de développement "Agriculture biologique : horizon 2012"** qui a l'objectif d'amener l'offre française à un niveau suffisant pour satisfaire, en 2012, la demande des consommateurs, avec 6 axes :
 1. Soutenir la recherche, le développement et la formation :
 - mise en place d'un RMT (Réseau Mixte Technologique) AB en 2008
 - enveloppe réservée à l'AB dans les projets d'innovation financés par le CASDAR
 2. Mobiliser l'enseignement agricole :
 - modules de formation à l'AB dans toutes les formations initiales agricoles
 - objectif de conversion à l'AB de 15% des fermes de lycées agricoles

3. Organiser et structurer la filière :
 - renforcement des moyens de l'Agence Bio pour accompagner la structuration des filières, en impliquant tous les maillons, du producteur au distributeur
 - maintien de l'action des Offices en faveur de l'AB
4. Favoriser la consommation de produits bio :
 - développement de la restauration collective bio
 - déclenchement du réflexe de consommation bio (circuits courts)
5. Prendre en compte les spécificités de l'AB :
 - application d'un nouveau règlement européen en janvier 2009 : harmonisation des règles de production entre les différents Etats membres de l'Union Européenne) ; utilisation d'un logo européen AB, qui pourra être associé à un logo national ; tolérance de traces OGM (contamination accidentelle)
6. Favoriser la conversion et pérenniser les exploitations biologiques :
 - reconduction et revalorisation du crédit d'impôt à partir de 2008 pour les producteurs bio

Actions et perception du marché bio régional

M. Loïc DUCLOUÉ, président du GRAB BN, rappelle qu'un cahier des charges spécifique, qui prévoit une utilisation minimale d'intrants, distingue l'agriculture biologique de l'agriculture conventionnelle. Les nouvelles techniques permettent de produire aujourd'hui en quantité, tout en respectant l'environnement.

Il remercie la CRAN d'organiser cette session sur l'objectif de développement de l'AB en Normandie, qui a besoin d'un soutien politique fort.

Ce développement passe aussi par la contribution des collectivités territoriales, des cantines. Des actions dans les collectivités ont d'ailleurs déjà été menées avec l'aide des Régions.

La proximité des circuits de distribution doit être renforcée.

M. Loïc DUCLOUÉ conclut en soulignant que les fermes en bio dégagent des revenus intéressants.

M. Jean-Pierre PICQUENOT, directeur du GRAB de Basse-Normandie, précise que les GRAB ont été créés en 1992, les GAB en 1997, Inter Bio Normandie en 2000, avec les missions suivantes :

1. Faire partager l'intérêt de l'agriculture biologique au monde agricole
 2. Reconnaissance institutionnelle de l'agriculture biologique
 3. Accompagnement professionnel des agriculteurs biologiques
- et l'objectif de développer l'agriculture biologique en Normandie, en accord avec l'évolution de notre société, et en s'appuyant sur les atouts agronomiques, géographiques et sociologiques de la Normandie.

L'action des groupements

- ☞ Diffusion de références sur la pertinence technique et économique de la bio
- ☞ Sessions de formation après des agriculteurs conventionnels ou bio (25 à 35 sessions par an)
- ☞ Information permanente des agriculteurs bio (Bio Normandie, Bio Brèves,...)
- ☞ Mise en place et suivi d'initiatives ou de structures économiques
- ☞ Communication permanente sur les produits bio (salons, journées de la bio, conférences en amont et en aval)
- ☞ Introduction de repas bio en restauration collective (objectif à moyen terme : 300 000 à 500 000 repas/an)

Il y avait 0,2 % des surfaces en bio en 1992 ; on en compte 2 % en 2007.

Les résultats économiques des exploitations bio (exemple des élevages)

- ☞ Des systèmes économes viables :
 - Bonne maîtrise des charges grâce à la valorisation des surfaces herbagères et au faible recours en intrants
 - Une plus-value bio qui compense des rendements plus faibles
- ☞ Une bonne efficacité économique :
EBE/produit d'exploitation hors MO= 48 % en 2005
[moyenne de 44 % en moyenne pour la période 2001-2005 (synthèse pluriannuelle de 10 exploitations laitières biologiques 2001-2005 réalisée par le réseau Élevage pour le Conseil et la Prospective)]

En conclusion, un très bon niveau de performances économiques qui assure **pérennité** et **transmissibilité** des outils en place.

Bilan de la filière

- ☞ Très forte augmentation des surfaces et du nombre d'agriculteurs bio entre 1997 et 2001
- ☞ Engorgement des marchés 2002 à 2005
- ☞ Manque d'ateliers de transformation et manque de soutien aux structures d'aval

- ☛ Manque d'organisation de la filière bio, manque d'une politique incitative de développement de l'agriculture biologique.

Les aides à l'Agriculture biologique

Programme de développement rural hexagonal (PDRH) pour la période 2007-2013

1. Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB)

Durée 5 ans - Plafond 7 600 €/exploitation/an

Type de culture	Montant unitaire annuel conversion à l'agriculture biologique
Maraîchage	600 €/ha
Cultures légumières de plein champ, arboriculture et viticulture, PPAM	350 €/ha
Cultures annuelles	200 €/ha
Prairies et châtaigneraies	100 €/ha

2. Maintien à l'Agriculture Biologique (MAB) ou rémunération de reconnaissance

Durée 5 ans - Plafond 7 600 €/exploitation/an

Type de culture	Montant unitaire annuel maintien à l'agriculture biologique
Maraîchage	350 €/ha
Cultures légumières de plein champ, arboriculture et viticulture, PPAM	150 €/ha
Cultures annuelles	100 €/ha
Prairies et châtaigneraies	80 €/ha

Ministère de l'agriculture : prendre en considération les objectifs de développement de la bio dans le cadre du bilan de santé de la PAC, en particulier sur la conversion.

3. Crédit d'impôt

Aujourd'hui, crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique de 1 200 €/an/exploitation + Majoration (nombre d'hectares x 200 € dans la limite de 800 €)

- ☞ Grenelle de l'environnement : crédit d'impôt doublé dès 2008
- ☞ Ministère de l'Agriculture : pérennisé et rénové

Aides à l'investissement

1. Aide individuelle financée par le Conseil Régional de BN

- ☞ Économie du foin, valorisation de la prairie, désherbage, travail du sol hors labour et maraîchage : 30 % du montant HT de l'investissement
- ☞ Bâtiments de stockage du foin et séchage de fourrages, ou en lien avec une activité de maraîchage : 10 % du montant HT de l'investissement
- ☞ Les investissements supérieurs à 15 000 € relèvent du PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage), dont 10 % de subvention du Conseil Régional.

2. Aide individuelle co-financée par l'État (contrepartie communautaire du FEADER), le Conseil Régional de Basse-Normandie sur les zones prioritaires du PVE

- ☞ Pour des investissements concernant du matériel de substitution : 25 % du montant HT de l'investissement (+ 10 % pour les jeunes agriculteurs ayant perçu les aides à l'installation)
- ☞ Le Conseil Régional pourra éventuellement compléter cette aide dans la limite du plafond d'aides communautaires de 40 % (ou 50 % pour les Jeunes Agriculteurs).

Aides à la certification biologique

Basse-Normandie :

- ☞ Pour les producteurs biologiques : 50 % du montant HT de la dépense de certification, l'aide est plafonnée à 300 €.
- ☞ Pour les transformateurs biologiques : 10 % à 60 % en fonction du nombre d'années d'antériorité de l'activité. L'aide est plafonnée à 1 200 €.

Haute-Normandie :

- ☞ Pour les producteurs biologiques : aide forfaitaire de 150 €.

Aides publiques apportées au réseau bio

			2004	2005	2006	2007
B A S S E	Parc Bio	GRAB-GAB-IBN	158 000	161 060	77 285	69 801
		NVB CA 61			8 500	9 000
	Parc Bio	CA	53 700	40 860		
	Etat Ofival	NVB	22 500			
H A U T E	Parc Bio	GRAB	105 000	105 000	105 000	130 000
		IBN		53 730	60 900	77 900
		NVB CA 61		22 500	22 500	20 000
E	Parc Bio					46 520
		CR				90 000

Ministère de l'Agriculture : maintenir les crédits d'animation ayant vocation à maintenir les actions régionales

Perspectives de marchés

- ☞ En 2005, le marché des produits alimentaires est de 1,6 milliard €
 - ☞ 10 % de progression par an depuis 1999
 - ☞ Le CA des magasins spécialisés bio progresse de 20 à 25 % par an depuis 4 ans
 - ☞ 40 % des Français mangent au moins un produit bio/mois ; 7 % mangent au moins un produit bio/jour
 - ☞ 80 % émettent spontanément des commentaires positifs sur l'Agriculture biologique
 - ☞ 85 % affirment que les produits bio sont plus naturels car cultivés sans produits chimiques
- Grand optimisme par rapport au marché

Objectifs du Grenelle de l'environnement

- ☞ 20 % de produits biologiques en restauration collective publique en 2012. Généralisation à toute la restauration collective, après 3 ans
 - ☞ 6 % de la SAU en 2010 et 20 % en 2020, préférentiellement sur les 700 000 ha de périmètre de captage d'eau potable
- L'AB va manquer de producteurs, en particulier de maraîchers.
En 2 ans mise en place de 16 collectifs d'achat ; 4 sont en création.

Objectifs

Actions :

- ☞ Engager une politique de conversion (de 1997 à 2001 - 100 conversions/an)
- ☞ Faciliter les installations en Bio (information, soutien, accompagnement)
- ☞ Encourager des exploitations bio associées (maraîchers, laitiers, boulangers, céréaliers)

Moyens :

- ☞ Apporter les aides financières incitatives
- ☞ Dialogue, information permanente entre les organismes bio et conventionnels
- ☞ Organiser une politique filière avec des agriculteurs au centre du dispositif

- Développement conséquent, concerté et soutenu

La dynamique de développement de l'Agriculture Biologique en France et évolutions générales en Europe et dans le monde, par Mme Elisabeth MERCIER, Directrice de l'Agence Nationale Bio

Mme Elisabeth MERCIER remercie la Chambre d'Agriculture de Normandie pour son invitation à examiner ensemble les perspectives possibles de développement pour l'Agriculture Biologique.

L'Agriculture Biologique est encore modestement développée en France mais riche de sa diversité, dans toutes les régions, toutes les filières de production.

Il y a en France 11 640 exploitations biologiques cultivant 552 824 hectares. Ce sont souvent, par définition, des exploitations diversifiées.

15 % de ces exploitations ont également une activité de transformation. Un peu plus de 40 % pratiquent la vente directe à la ferme, dont 15 % tirent la totalité de leurs revenus.

On note donc une grande diversité des modèles de développement de la transformation (transformateurs spécialisés ou transformateurs mixtes), diversité qu'on retrouve aussi au niveau des circuits de commercialisation [40 % du chiffre d'affaires dans les grandes surfaces, 38 % dans les réseaux spécialisés, 18 % en vente directe, 4 à 5 % en commerces traditionnels (bouchers, boulangers...)]. La restauration collective ne représente pour l'instant qu'une part marginale du chiffre d'affaires de la filière, qui s'élève aujourd'hui à 2 milliards €.

Malgré un développement non linéaire ces dernières années, Mme Elisabeth MERCIER confirme que le marché de l'Agriculture Biologique est à la hausse. Cependant la production reste encore insuffisante, avec le risque d'un approvisionnement à l'étranger. Cette situation se retrouve aussi dans les autres pays européens.

La France représente toutefois 9% de la surface bio européenne. Le territoire agricole de la France représentant 22% du territoire européen, la position française est plus modeste en termes relatifs.

S'agissant de la production, la France occupe la 5^e place en valeur absolue, mais la 20^e en valeur relative.

En matière de consommation, la France est en 4^e position en valeur absolue, mais en 7^e en valeur relative.

Tout ceci confirme bien l'existence d'un déficit de production en France.

Un quart du chiffre d'affaires bio en France est réalisé à partir d'exportations, alors que certains de ces produits (carottes, pommes...) ne sont pas des produits pour lesquels la France a une vocation importatrice.

Le premier pays bio d'Europe est l'Italie (plus d'un million d'ha, plus de 8 % de la surface agricole), agriculture développée par nécessité (stratégie mixte de développement rural et d'exportation), mais qui lui permet aussi de développer une image de qualité, avec une préparation de l'avenir (obligation d'introduction dans la restauration collective : on compte aujourd'hui en Italie un million de repas bio servis par jour en restauration collective, et en premier lieu, scolaire).

Ces chiffres prouvent que l'agriculture biologique n'est pas une niche.

En Allemagne, l'agriculture biologique est développée depuis très longtemps. La maladie de la vache folle, en 1999, a donné un coup d'accélérateur, avec une politique très volontariste et un dégagement de moyens substantiels lors de la négociation annuelle entre Etat et Länder. Une promotion très importante et la création d'un logo national (Bio Siegel) ont complété cet engagement. On constate de grandes différences d'un Land à l'autre, correspondant à un besoin de développement plus important dans certains. Des cofinancements communautaires significatifs encouragent cette croissance.

On retrouve également ce type de situation contrastée en Espagne, où 58 % des surfaces en bio sont en Andalousie.

Cependant, tandis que le marché intérieur allemand est extrêmement important, une grande partie de surfaces cultivées en bio en Espagne (notamment des légumes), avec une logique industrielle, est destinée à l'exportation européenne (80 %).

Au Royaume-Uni, pays très importateur de produits agricoles et alimentaires, la bio se développe également beaucoup. L'objectif est que le niveau d'auto-suffisance soit identique à celui de l'agriculture conventionnelle. Dans ce pays très libéral, a cependant été mise en place une aide au maintien il y a quelques années, car des problèmes de structuration de la filière avaient entraîné des faillites d'exploitations.

Dans tous ces pays, l'augmentation de la consommation est une tendance de fond, confortée par l'attitude des distributeurs qui parient sur ce développement.

Dans les pays scandinaves, le Danemark se positionne comme le premier producteur laitier bio du monde. 9 % du lait produit est bio, tandis que 30 % de celui qui est consommé est bio. L'écart de prix entre lait bio et lait issu de l'agriculture conventionnelle est certes faible, grâce à une optimisation du circuit de collecte, possible sur ces zones peu étendues.

En Suède, les objectifs sont avant tout environnementaux. La part de la production bio s'élève à 7 %. Le gouvernement réoriente actuellement ses aides afin de favoriser son développement. Malgré ce contexte, la filière bio est assez peu développée en Suède. Néanmoins, on note des initiatives fortes en restauration collective (avec un objectif de 25 % de produits bio d'ici 2012).

Dans les Pays Baltes, en Pologne, l'agriculture biologique se développe beaucoup. En Pologne, l'absence de circuits de transformation et de distribution ne permet pas de valoriser l'ensemble de la production, mais la situation pourrait évoluer.

Partout, même s'ils sont inégalement développés, les marchés sont à la hausse.

La quasi-totalité des pays a mis en place des politiques publiques volontaristes, qui ont permis d'impulser le développement : aides au maintien et à la conversion, actions de promotion...

La clé du succès est l'implication de tous les acteurs, privés et publics. Des soutiens publics sont indispensables, en particulier pour :

- la conversion et la pérennité des exploitations,
- la recherche,
- l'innovation et le développement,
- l'information et la promotion.

Un travail doit également être engagé pour l'amélioration de la structuration des filières, qui passe également par le développement de la production.

Les collectivités publiques se sont engagées à introduire davantage de produits bio dans la restauration collective, accompagnés d'actions pédagogiques, afin de compléter la consommation des ménages.

L'Agence bio veille à une mise en place progressive de ce développement, afin d'éviter l'exportation.

Unebio : les éleveurs bio prennent leur destin en main, par M. Jean-Marc VINCENT, président d'UNEBIO

M. Jean-Marc VINCENT est producteur de vaches allaitantes dans le sud de l'Orne.

Même si les agriculteurs bio demandent à être aidés, ils souhaitent aussi montrer qu'ils sont en train d'organiser leur production (économies d'échelle, massification de la production, limitation des coûts d'allotement, de transformation et de distribution).

M. Jean-Marc VINCENT va donc présenter une structuration qui s'est faite au niveau de la filière viande, depuis une dizaine d'années. Les producteurs, la FNAB, les services techniques de l'APCA et le groupe Auchan ont mis en place une charte de développement des produits de viande biologique.

Cette structure, UNEBIO, est maintenant une SA, qui gère des carcasses, de la viande, du muscle, de la barquette, avec une gestion en amont de la production, mais maîtrise aussi l'abattage, la transformation, le transport; la commercialisation :

- 11 structures régionales d'éleveurs bio
- 1 000 éleveurs de bovins et 200 éleveurs d'ovins
- 15 salariés
- Volumes annuels commercialisés :
 - 10 000 gros bovins
 - 800 veaux
 - 12 000 agneaux
- CA 2006 : 13 M€
- Principaux clients :
 - Auchan, Monoprix, Casino, Carrefour...
 - Biocoop
 - Restauration Hors Foyer
 - Boucherie traditionnelle

Les éleveurs sont un des points clés de cette organisation :

- Un fonctionnement en commissions d'éleveurs
- Une politique de prix d'achat à moyen/long terme
- Des éleveurs conventionnés.

NVB est l'un des principaux actionnaires d'UNEBIO :

- Organisation de Producteurs (OP) regroupant 200 éleveurs
- Capacité de production annuelle :
 - 2 300 bovins dont 50 % race allaitante
 - 200 veaux
 - 1 500 agneaux
- Débouchés commerciaux :
 - UNEBIO
 - NVB SARL
- Filière agneau : prestation de découpe chez SOMAFER (Bessines, Limousin)

La filière s'est structurée avec l'aide du client historique Auchan, par l'intermédiaire d'une marque dédiée, qui n'est pas une marque distributeur :

- 1995 : 1^{ère} livraison de viande bio au magasin Auchan de Fontenay
- 2007 : 120 magasins clients sur 120
120 gros bovins bio par semaine
- UNEBIO organise l'offre et assure les affectations selon les demandes magasin
- UNEBIO pilote son commerce et assure son propre marketing
- Produits commercialisés : muscles, tranché barquette, steak haché...

Des négociations sont en cours avec Carrefour pour une commercialisation sous marque distributeur.

Les produits d'UNEBIO sont également distribués dans l'ensemble des Biocoop, sous leur propre logo pour l'instant, mais une démarche est engagée afin d'intégrer le logo Biocoop "Ensemble pour plus de sens", avec un cahier des charges particulier.

Alençon a été choisi comme pôle de développement de la filière viande biologique pour 2008 :

- Un abattage en majorité sur Alençon : passage de 30 animaux/semaine à 120 animaux/semaine
- A l'horizon 2009, la totalité de la découpe s'effectuera chez Selvi, soit 150 carcasses/semaine
- UNEBIO renforce ainsi son partenariat avec le groupe Terrena Viande
- Création nette d'une dizaine de postes d'encadrement sur Alençon (5 pour UNEBIO, 5 pour Terrena)
- UNEBIO pourra enrichir sa gamme produits et se tourner vers les produits élaborés.

M. Jean-Marc VINCENT conclut sur le manque de viande biologique aujourd'hui, notamment dans l'hypothèse d'un partenariat avec Carrefour.

Il souligne aussi le besoin de sécuriser l'engraissement, pour les génisses et les bœufs : création d'une caisse (abondée par l'Etat, la Région, UNEBIO) qui assure le paiement de la production en fonction des charges engagées par l'éleveur.

Echanges et conclusion

M. François FICHUE s'interroge sur les raisons d'un manque de producteurs alors qu'il existe un marché.

Une de ces raisons semble être la structuration insuffisante de la filière.

Selon lui, les filières bio sont beaucoup trop à part des autres filières. Il serait souhaitable de trouver les liens possibles pour mener des actions davantage en synergie et moins en opposition.

Il est choqué de constater qu'il y a une priorisation de l'agriculture biologique sur les 700 000 ha situés sur les bassins de captage.

Enfin, il ne comprend pas l'association entre la production biologique, production de qualité, et la grande distribution.

M. Michel LEGRAND est perplexe quant à l'engagement des producteurs italiens dans des cahiers des charges d'agriculture biologique. En France, le fait que la filière bio s'impose plus de contraintes que dans d'autres pays ne représente-t-il pas un frein à son développement ? A quand l'harmonisation européenne ?

M. Alain DELANGLE rappelle qu'il a alerté les membres de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, un an et demi auparavant, sur la pénurie de produits biologiques. On a montré aujourd'hui qu'il y a effectivement un marché pour ces produits. Malgré cela, très peu d'agriculteurs conventionnels sont prêts à relever le défi d'une conversion. M. Alain DELANGLE est inquiet, car ce défi est avant tout un défi environnemental, où chacun doit prendre ses responsabilités.

M. Laurent MOINET explique que la phase de conversion est très déstabilisante pour un agriculteur, car c'est une remise en cause de son système de production. Le retour à l'équilibre prend en effet quelques années.

On met en place des moyens d'accompagnement pour un développement, mais on n'a pas les moyens de ce développement. Une partie des aides du premier pilier doit donc basculer sur le 2^e pilier de façon conséquente.

M. Régis CHEVALLIER rappelle les fluctuations récentes des marchés (lait, céréales...) et la difficulté d'anticiper celles-ci, et recommande donc une certaine prudence dans l'analyse.

Il souhaite une organisation des filières en complémentarité et pas en opposition, comme cela existe déjà avec d'autres signes de qualité (appellations d'origine contrôlée par exemple) ou avec des marques. A ce titre, l'exemple présenté par Jean-Marc Vincent était très intéressant.

Mais la condition essentielle à la conversion reste l'assurance d'un revenu et donc d'un marché.

M. Jean-Marc VINCENT rappelle que même si sa présentation a mis en relief le groupe Auchan et la grande distribution, UNEBIO veille à équilibrer à la fois l'éthique et l'efficacité. Plus de 80 % de la production est commercialisée aujourd'hui par les GMS. Par ailleurs, les circuits de proximité ne pourront bien fonctionner que par un tirage des volumes. La grande distribution est par conséquent indispensable au développement de l'agriculture biologique.

Selon Mme Elisabeth MERCIER, dans un monde incertain, on a intérêt à se ménager un maximum de possibilités. Il semble qu'à l'avenir les marchés seront tendus de manière structurelle. Les mouvements d'une année sur l'autre risquent fort de s'accroître. L'agriculture biologique n'est pas seulement une chance pour l'environnement, elle est aussi une chance pour la relation avec la société. C'est un chemin collectif pour réexpliquer la valeur des produits agricoles alimentaires, et créer une relation forte vers les consommateurs.

Mme Elisabeth MERCIER rappelle ensuite que les démarches de conversion à l'agriculture biologique sont fondées sur le volontariat.

Les écarts entre réglementation française et européenne n'existent que dans le secteur animal. Avec la nouvelle réglementation d'harmonisation en application à partir du 1^{er} janvier 2008, il ne sera plus possible d'adopter au niveau national des dispositions plus restrictives pour tous les domaines couverts par la réglementation communautaire. Les éventuelles dérogations qui pourraient ensuite être adoptées au niveau européen ne pourraient amener qu'un assouplissement des dispositions de départ.

Il semble donc souhaitable d'adopter des démarches nationales de consolidation de la qualité, par exemple dans le secteur de la volaille, avec un cahier des charges privé apportant des garanties supplémentaires à la certification bio européenne.

M. Daniel GENISSEL conclut sur l'intérêt d'inciter les agriculteurs normands à la conversion à l'agriculture biologique.

Il annonce la création d'un groupe permanent bio, composé d'élus des Chambres d'Agriculture et de représentants des GRAB, avec les missions suivantes :

- Expertiser les conditions d'un développement de la Bio en Normandie et sa faisabilité économique avec des structurations de filière
- Se donner des objectifs concrets et réalistes en exploitations à convertir, et associer nos compétences en décloisonnant nos fonctionnements
- Recenser des exploitations bio à succès, et les mettre en valeur comme fermes de références
- Solliciter les Régions, les services de l'Etat et les Départements pour qu'ils apportent leurs ressources à la réussite de ce défi pour l'agriculture normande.

M. Yves RIOU croit en l'intérêt qu'ont l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique à travailler davantage ensemble.

Il indique également qu'après une longue négociation, la DRAF de Basse-Normandie a les modalités financières pour donner suite à tous les dossiers PMBE déposés. Il demande donc aux Présidents des Chambres Départementales de diffuser cette information, afin que ces dossiers soient complétés par les agriculteurs, pour pouvoir ensuite être payés.

**10. Intervention de
M. Jean-Karl DESCHAMPS,
Vice-Président de la
Région Basse-Normandie**

M. Jean-Karl DESCHAMPS souligne l'intérêt des présentations qui ont été faites. Le tour d'Europe de Mme Mercier ouvre à la fois la question environnementale et l'intérêt économique.

Le marché est peut-être en phase avec les orientations de la planète. Par exemple, les coûts de gestion de l'eau pourraient être inférieurs. L'enjeu est de savoir si la Normandie, grande région de production agricole, va s'inscrire dans le marché de demain.

La position des élus de la Région Basse-Normandie n'est pas une approche d'opposition des modèles agricoles. Il ne s'agit ni de faire la morale aux uns, ni d'encenser les autres, simplement de considérer ensemble quel est le meilleur chemin. Il est donc prévu une politique qui donne à la bio une place importante, notamment en termes budgétaires, mais qui n'a amputé aucun budget d'intervention sur l'ensemble des autres productions, puisque le budget global a augmenté.

C'est donc une démarche commune basée sur le volontarisme. La politique bio de la Région peut se résumer ainsi :

- pas d'opposition mais construction en commun avec un soutien prioritaire
- soutien à la production (PMBE, investissements, certification)
- soutien à la structuration (aide à la mise en place de plates-formes)
- soutien à la communication (notamment par IRQUA-Normandie)
- soutien financier, matériel.

Le Grenelle de l'environnement, qui vient de se terminer, a défini les objectifs suivants :

- ☞ 20 % des surfaces agricoles en bio en 2012
- ☞ 20 % de la restauration scolaire bio en 2012.

En Basse-Normandie, l'agriculture biologique et l'agriculture de proximité sont entrées dans la restauration des lycées bas-normands.

Néanmoins, pour arriver à 20% de surfaces agricoles bio en 2012, soit multiplier par 3 la surface actuelle, d'importants moyens sont nécessaires, qui vont au-delà du budget consacré par la Région, même si celui-ci est en augmentation.

Pour la conversion d'exploitations, d'autres ressources vont donc devoir être mobilisées. La responsabilité de ces ressources est avant tout nationale.

Mme Elisabeth MERCIER précise que la dotation de 3 millions € par an, pendant 5 ans, vise à constituer le fonds de structuration de filière, afin de compléter les outils existant, en particulier ceux mis en œuvre par les Régions.

En ce qui concerne les conversions, un dispositif avait été prévu dans le cadre du Programme de Développement Rural 2007/2013, avant la tenue du Grenelle de l'environnement, qui appelle maintenant une évolution du contenu du programme, avec toute possibilité de mettre en œuvre des engagements budgétaires complémentaires dès lors qu'ils sont notifiés à Bruxelles.

L'Agence de l'Eau a d'ailleurs introduit dans son 9^e programme une ambition dans ce domaine. En effet, il existe des possibilités de soutenir le développement de l'agriculture biologique dans les zones de captage, sans plafond pour l'enveloppe budgétaire. C'est clairement un appel à projets !

M. Yves RIOU précise que le FEADER 2007/2013 permettra de mobiliser 2 millions €, avec intervention de l'Etat pour 1 million €, et la Région en plus à hauteur de 0,65.

Il est aussi prévu pour les mesures agro-environnementales sur la qualité de l'eau une intervention de l'Etat.

M. Jean-Karl DESCHAMPS regrette que l'agriculture biologique n'ait pas pu être davantage prise en compte dans le Contrat de Projets Etat-Région. Il estime à 10 millions € par an le coût des conversions pour arriver à 20 % des surfaces agricoles en bio en 2012.

Sauf à modifier fortement notre approche des politiques européennes et leur traduction nationale, les conversions ne pourront pas être financées à cette hauteur.

Si l'on veut appliquer les décisions du Grenelle de l'environnement, il va falloir revenir sur l'approche française de l'application de la PAC (transfert à partir du premier pilier).

La Région Basse-Normandie est fortement engagée dans la politique agricole, avec une augmentation notable des budgets au cours des 3 dernières années. Elle est aussi très engagée dans le soutien de l'agriculture biologique, car l'agriculture normande a tout à y gagner.

M. Jean-Karl DESCHAMPS indique qu'il ne sera plus l'interlocuteur de la Région pour la politique agricole, car il est appelé à d'autres fonctions régionales. Mme Frédérique HEURGUIER va lui succéder.

Il souhaite remercier la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie pour la qualité de l'accueil et de la collaboration qui a pu être établie.

M. Daniel GENISSEL souligne qu'il a également apprécié les relations et les accords qui ont été construits avec M. Deschamps, même si les orientations de politiques agricoles n'étaient pas les mêmes.

Il lui souhaite bonne chance dans ses futures missions.

11. Questions diverses

Désignations

Sur proposition de M. Daniel GENISSEL, la session valide les modifications suivantes, apportées au livret des désignations :

Ajouts

Groupes permanents de l'APCA

Commission Economie

- Groupe fruits et légumes : M. Bernard Guillard (50)
- Groupe qualité : M. Didier Lefebvre (27)
- Groupe agriculture Biologique : M. Laurent Moinet (76)

Commission Territoires

- Groupe périurbain : M. Michel Legrand (14)
- Groupe forêt-bois : Mme Maryse Hédouin (50)

Commission Entreprise

- Groupe activités équestres : M. Jean-Louis Guérin (61)

Commission Environnement - Biodiversité

- Groupe biodiversité : M. Jean-Pierre Delaporte (27)

Commission Recherche - Développement - Formation

- Groupe formation : M. Bruno Langevin (61)

Agriculture et Tourisme

- Comité d'orientation : M. Jean-Pierre Carnet (50), titulaire
M. Bruno Leroy (27), suppléant
- Groupe produits de la ferme : M. Roger Charozé (14)
- Groupe fermes équestres : M. Thierry De Pas (76)
- Groupe hébergements-campings : M. Jean-Pierre Carnet (50)
- Groupe accueil d'enfants : Mme Martine Moulin (61)
- Groupe fermes de découverte : Mme Claudine Regnault (50)
et pédagogiques

Conseil de direction de l'ESITPA

- Présidents : M. Emmanuel Join-Lambert (27)
M. François Fihue (76)
- Directeur : M. Gérard Commeaux (27)
M. Jacques Chevalier (CRAN) (suppléant)

Commission paritaire d'établissement du personnel sous statut

Représentants des salariés

Mme Carole Bazin

(carence pour les 2 autres sièges)

Commission régionale paritaire du personnel administratif et technique

Représentants des salariés

Six délégués titulaires :

- Mme Elisabeth Embleton (cat. I)
- Mme Christine Houdin (cat. I)
- M. Thierry Decaux (cat. II)
- Mme Léone Gillette (cat. II)
- M. Jean Pierre (cat. III)
- M. Alain Marchant (cat. III)

Quatre délégués suppléants (ne siégeant qu'en remplacement des titulaires) :

- Mme Nathalie Cauchois (cat. II)
- Mme Fabienne Merieau (cat. II)
- M. Marcel Sapowicz (cat. III)
- Mme Carole Bazin (cat. III)

(carence pour les 2 derniers sièges)

Précisions

Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA)

- Basse-Normandie : Bruno LANGEVIN (61) est désigné comme titulaire et Jean-Yves HEURTIN (14) comme suppléant
- Haute-Normandie : Guy BOUQUET (76) est désigné comme titulaire et Jean-Pierre DELAPORTE (27) comme suppléant

Suppressions

SAFER de Haute-Normandie

Ce sont les Chambres Départementales d'Agriculture qui doivent effectuer ces désignations.

Commission Paritaire Consultative des Baux Ruraux

Ne subsistent que les niveaux départementaux et national de cette commission.

Observatoire Régional du Service Public de l'Electricité et du Gaz

Office des Transports et Postes de Normandie

Dissolution de l'association

Sessions 2008

Les prochaines sessions de la Chambre régionale d'Agriculture de Normandie auront lieu le :

- Lundi 31 mars 2008
- Vendredi 27 juin 2008 (dans l'Eure)
- Vendredi 28 novembre 2008